









En 2002, la Nouvelle-Calédonie compte 5 574 exploitations agricoles sur une superficie agricole utilisée (SAU) de 248 000 ha. Au recensement de 1991, elles étaient au nombre de 8 460 sur une SAU de 228 000 ha.

En onze ans, le monde agricole calédonien a subi de profonds changements qui s'inscrivent dans un mouvement général constaté en Métropole comme outre-mer. Conjugués à la forte hausse de la production agricole finale ("chiffres d'affaires") enregistrée par la DAVAR, les résultats du RGA 2002 confirment la professionnalisation accrue de l'agriculture calédonienne.



BP 823 - 98845 Nouméa NOUVELLE-CALÉDONIE Tél : (687) 28 31 56-Fax : (687) 28 81 48 e-mail : itsee@itsee.nc www.isee.nc

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION Gérard Baudchon

CHEF DU DÉPARTEMENT INDICES STATISTIQUES André Page

RESPONSABLE DE L'ÉTUDE Pascal Rivoilan

ANALYSE ET PROGRAMMATION Pascal Rivoilan

CONCEPTION GRAPHIQUE MAQUETTE ET COUVERTURE Marie Messing Colmet Daage

**RÉALISATION** Françoise Belpadrome

Dépôt légal : ISSN 0758-0029
Toute reproduction est autorisée avec indication précise de la source : ND N° 91, "INVENTAIRE AGRICOLE COMMUNAL 2002 - Province lles Loyauté", ISEE, DAVAR Édition Novembre 2004



# SOMMAIRE

AVANT PROPOS	1
Présentation du Recensement Général de l'Agriculture 2002	2
Définitions	3
Contenu des résultats présentés	5
Nouvelle-Calédonie	10
Province Îles Loyauté	14
Lifou	18
Maré	22
Ouvéa Contraction de la contra	26
Annexes	30
Densités des produits agricoles	30
DÉTERMINATION DE LA DIMENSION ÉCONOMIQUE DE L'EXPLOITATION	30
Questionnaire de l'enquête statistique	31

# **AVANT-PROPOS**

En Nouvelle-Calédonie, le premier Recensement Général de l'Agriculture (RGA) a été réalisé entre le 1er octobre 1983 et le 30 juin 1984. Le deuxième RGA a été réalisé 8 ans après, entre le 1er août 1991 et le 31 janvier 1992, soit sur 6 mois. Les résultats de ce deuxième recensement ont été publiés en octobre 1993.

Le RGA 2002, troisième en Nouvelle-Calédonie, a été réalisé sur 7 mois, entre le 1er juillet 2002 et le 24 janvier 2003, soit 11 ans après celui de 1991. La Direction des Affaires Vétérinaires, Alimentaires et Rurales (DAVAR) et l'Institut de la Statistique et des Études Économiques (ISEE) en sont les deux co-maîtres d'œuvre.

Les premiers et principaux résultats ont été publiés en septembre 2003, sous la forme de 4 fascicules, un pour la Nouvelle-Calédonie et un pour chacune des trois provinces. Ils sont suivis du présent document, intitulé "Inventaire Agricole Communal", qui dresse les caractéristiques quantifiées de l'agriculture pour chaque commune. Ce document apporte des éléments pouvant participer à une meilleure connaissance des habitants sur leur commune. Il a également l'ambition d'être un outil d'aide aux décisions socio-économiques nécessitant la prise en compte des réalités agricoles.

Ces premières publications seront suivies par deux documents de caractère plus analytique. "L'agriculture en Nouvelle-Calédonie" présentera une analyse détaillée des résultats et de nombreux tableaux et cartes de répartition. "L'agriculture sur terres coutumières" se penchera sur les caractéristiques de l'agriculture sur des terres dont le régime foncier relève du statut particulier. Ces deux publications seront disponibles en 2004.

Le Recensement Général de l'Agriculture 2002, opération d'envergure ayant mobilisé une centaine de personnes pendant la phase de recueil des données, a été financé par l'État, le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, la province Sud et la province des Îles Loyauté.

Je souhaite que cet inventaire agricole communal participe à une meilleure connaissance du contexte agricole de chaque commune, province, et de la Nouvelle-Calédonie. Il devrait ainsi contribuer à aider la progression du monde rural, à laquelle le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie s'emploie, avec l'ensemble de ses partenaires institutionnels et professionnels.

\*Les résultats du RGQ 1991 ont été recalculés sur la base de la définition de l'exploitation agricole recensée en 2002 (voir le détail pages suivantes) afin de permettre la comparaison des données 2002 avec celles de 1991. Qinsi, sur la base de la définition de l'exploitation agricole du RGQ 2002, il y avait 8 460 exploitations en 1991, sur une surface agricole utilisée de 228 212 hectares.

Le membre du Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, chargé d'animer et de contrôler le secteur de l'agriculture, de l'élèvage et de la pêche,

Eric BABIN

# Présentation du recensement général de l'agriculture 2002

# Organisation générale et fondement juridique

Le Recensement Général de l'Agriculture entrepris en 2002 (RGA 2002) est le troisième recensement de ce type réalisé en Nouvelle-Calédonie, après le RGA de 1983-84 puis celui de 1991.

Il s'inscrit dans la continuité du recensement agricole effectué en métropole et dans les départements d'outre mer en 2000. A ce titre, l'Etat a participé au financement de l'opération, aux côtés du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, de la province Sud et de la province des îles Loyauté.

La Direction des Affaires Vétérinaires, Alimentaires et Rurales (DAVAR) et l'Institut de la Statistique et des Études Économiques (ISEE) se sont vus confier la responsabilité technique de cette opération.

Le Recensement Général de l'Agriculture 2002 a été prescrit par arrêté du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie n°3337/GNC du 13 décembre 2001 et a été autorisé par la commission nationale de l'informatique et des libertés par avis réputé favorable en date du 11 novembre 2001.

# **Objectifs**

Les principaux objectifs du Recensement Général de l'Agriculture sont les suivants :

- servir d'outil d'aide à la décision en matière de développement rural pour la Nouvelle-Calédonie et ses provinces aider les choix stratégiques et politiques, cibler les aides, mesurer les impacts, aider aux décisions économiques ou administratives ...;
- alimenter les systèmes d'information statistiques ou géographiques à des niveaux géographiques très fins (tribus, communes);
- mettre à jour l'ensemble des données statistiques (physiques et structurelles) sur l'agriculture néo-calédonienne et mesurer leur évolution au cours des années passées;
- permettre le tirage d'échantillons d'exploitations pour réaliser des enquêtes par sondage portant sur des aspects particuliers de l'agriculture (fruits et légumes, élevage bovin, arboriculture ...).

# Champ et définitions

L'exploitation agricole est définie, au sens de la statistique agricole, comme une unité économique et de production répondant simultanément aux quatre conditions suivantes :

- elle génère des produits agricoles ;
- elle atteint ou dépasse une certaine dimension (superficie, nombre d'animaux, production ...)\*;
- elle est soumise à une gestion courante indépendante :
- elle est localisée en un certain lieu.

# Condition 1

Les principaux produits agricoles de nature animale ou végétale sont mentionnés sur le questionnaire dont un exemplaire est annexé au présent ouvrage. Les produits de cueillette ou de ramassage dans la nature ne sont pas considérés comme relevant d'une production agricole. En particulier, la pêche et la chasse ne sont pas assimilées à des activités agricoles.

Toutefois, ces activités ayant un poids parfois non

négligeable dans l'économie des exploitations agricoles, des questions ont été posées sur ces sujets.

# Condition 2

N'ont été retenues dans le champ de l'enquête que les unités de production agricole atteignant une certaine dimension et satisfaisant en particulier à au moins un des critères suivants :

- avoir une superficie agricole utilisée (SAU) supérieure ou égale à 1,7 hectare;
- sinon, présenter une activité suffisante de production agricole estimée en nombre d'animaux ou en surface de production, ou en volume minimum de production et traduite en nombre de points. Le seuil en deçà duquel l'unité n'est pas considérée comme exploitation agricole a été fixé à 350 points\*\* (détail du barème en annexe).

#### Condition 3

L'exploitation agricole est une unité de production qui doit être gérée quotidiennement par une seule personne : le chef d'exploitation. C'est toujours une personne physique qui peut agir pour son propre compte (dans la plupart des cas) ou travailler pour le compte d'une personne physique ou morale (groupement, société ...) désignée sous le terme de "responsable économique et financier"

#### Condition 4

Par convention, la statistique agricole identifie pour chaque exploitation un "siège". Il s'agit d'un lieu, unique pour chaque exploitation, qui sert à affecter l'exploitation à une commune, dite commune-siège, et permettre un suivi dans le temps de cette unité de production. C'est le bâtiment principal de l'exploitation, ou, à défaut de bâtiment, la parcelle agricole la plus importante sur le territoire de la commune où est située la majeure partie des terres agricoles.

# Déroulement de la collecte des informations

Le Recensement Général de l'Agriculture de 2002 a été réalisé entre le 1er juillet 2002 et le 28 janvier 2003, soit sur une période de sept mois. Il a mobilisé une centaine de personnes (enquêteurs, contrôleurs, superviseurs, agent de saisie ...). Il a touché 10 560 unités économiques et a couvert 100% du champ d'enquête initialement prévu. Quelques refus individuels ou absences répétées de certains exploitants ont été enregistrés de façon marginale. Pour ces quelques unités, les données manquantes ont été reconstituées à partir d'informations fragmentaires fournies par le voisinage, des techniciens des antennes agricoles locales, ou bien estimées.

<sup>\*</sup>Les comparaisons entre 1991 et 2002 sont effectuées sur des champs identiques. Ainsi, les données du RGA 1991 ont été recalculées afin qu'elles correspondent aux exploitations dont les critères sont les mêmes que celles utilisées pour le RGA 2002 (seuil de 350 points "Registre de l'agriculture").

<sup>\*\*</sup>Le barème utilisé pour déterminer la dimension de l'exploitation agricole pour le RGQ 2002 est calqué sur celui utilisé par le registre de l'agriculture. Pour être inscrite au registre de l'agriculture, l'exploitation agricole doit avoir au moins 500 points.

#### DÉFINITIONS

actifs familiaux se composent des membres de la population agricole familiale ayant au moins 16 ans, qui effectuent un travail sur l'exploitation. L'activité agricole des moins de 16 ans est considérée comme une transmission de savoir-faire.

autoconsommation, dans le présent document, ce terme est à considérer dans son sens le plus large. Il s'agit de l'ensemble des produits générés par l'exploitation agricole mais qui n'en sortent pas : produits autoconsommés, consommations intermédiaires (constitution d'un stock de semences, futurs géniteurs, aliments pour les animaux de l'exploitation ...), produits mis à l'écart qui n'ont pas trouvé de place sur le marché, etc.

Chef d'exploitation et co-exploitant, est la personne physique qui assure la gestion courante et quotidienne de l'exploitation. Il s'agit de la personne qui prend les décisions au jour le jour. Par convention, on ne retient qu'une seule personne comme chef d'exploitation ou premier co-exploitant : celle qui assure la plus grande part de responsabilité.

Les autres personnes physiques qui participent à la gestion courante de l'exploitation sont des coexploitants.

Dons et échanges concernent les produits de l'exploitation qui en sortent, mais qui ne font pas l'objet de transaction monétaire.

Entraide est une main d'oeuvre extérieurs à l'exploitation, autre que celle de salarié permanent ou de saisonnier, fournie par des personnes travaillant de façon régulière sur l'esploitation mais qui ne sont pas rémunérées.

Exploitation agricole est définie, au sens statistique, comme une unité économique répondant simultanément aux conditions suivantes :

- elle génère au moins un produit agricole ou utilise des surfaces agricoles;
- elle atteint ou dépasse une certaine dimension (pour ce RGA, le seuil est fixé à 350 points "registre de l'agriculture\*": 1 are de cultures maraîchères: 20 points, 1 vache laitière ou une truie mère: 100 points, une poule pondeuse: 2 points, une ruche: 20

points, etc.);

- elle est soumise à une gestion courante et indépendante, assurée par un chef d'exploitation qui prend les décisions quotidiennes;
- elle est localisée par son siège d'exploitation en un certain lieu unique.

Exploitation est dite marchande lorsque la SAU qui la compose est égale au moins à 1,5 ha et lorsqu'elle commercialise au moins une partie de ses produits".

Exploitation est dite professionnelle\*\*\* lorsque sa dimension économique est égale ou supérieure à 1 000 points (correspondant au seuil des exploitations du registre de l'agriculture appartenant au collège des exploitants agricoles) et lorsque le travail qui y est fourni équivaut à celui d'au moins une personne occupée à 3/4 de temps pendant une année (0,75 unité de travail annuel ou U.T.A.).

G.D.P.L. ou groupement de droit particulier local. La notion de G.D.P.L. date de 1989. Cette structure juridique a été créée pour permettre l'attribution de terres à une structure sociale coutumière (clan, tribu)

Un GDPL peut être assimilé à un groupement foncier qui s'est vu attribuer des terres par un organisme foncier. Sur les terres attribuées à un GDPL, peuvent exister plusieurs modes de faire-valoir : terres louées par le GDPL, terres exploitées par un GIE, exploitations individuelles ou terres utilisées par une communauté d'habitants ou groupement de fait (clan, tribu ...).

Jachères et autres terres arables sont des terres comprises dans l'assolement, travaillées ou non, ne portant aucune culture au cours de la campagne. Les terres sont laissées au repos mais elles peuvent avoir été travaillées superficiellement. Les terres laissées au repos en vue du renouvellement d'une plantation figurent également sous cette rubrique, à condition qu'elles n'aient pas porté de culture pendant la période de référence.

Les jachères font partie de la surface agricole utilisée (Sau).

Main d'œuvre saisonnière est une

main d'œuvre fournie par des personnes extérieures à l'exploitation, autre que celle des salariés permanents ou de l'entraide. L'exploitant fait appel à cette main d'œuvre à l'occasion de pics de travaux lors de récoltes, du défrichage des champs, etc. La main d'œuvre saisonnière peut ne pas être rémunérée, en particulier lorsqu'il s'agit de travaux à caractère communautaire ou coutumier.

Mode de faire-valoir est la relation existant entre le propriétaire foncier et l'exploitant qui assure la mise en valeur des terres. Lorsque le propriétaire exploite lui-même ses terres, on parle de faire-valoir direct. Lorsque les terres sont exploitées par une personne autre que le propriétaire foncier, on parle de faire-valoir indirect : le seul mode de faire-valoir indirect aujourd'hui pratiqué en Nouvelle-Calédonie est le fermage (l'exploitant loue les terres, l'intégralité de sa production lui revenant).

Pâturage amélioré est une prairie améliorée par un apport d'engrais ou de semences, ou toute terre ayant fait l'objet d'un ensemencement ou d'un bouturage d'herbe et entretenue régulièrement (absence d'épineux, de faux mimosas ...).

Pâturage naturel entretenu concerne toute terre enherbée naturellement et entretenue (gyrobroyage régulier, absence d'épineux ou de faux mimosas ... ).

Pâturages peu productifs sont composés des surfaces pâturées qui ne font l'objet d'aucun entretien : pâturages naturels non entretenus, forêts pâturées et parcours (surfaces pâturées au cours des déplacements des ani-

Population agricole familiale est composée du chef d'exploitation, du ou des co-exploitants éventuels et des membres de leurs familles (conjoints, enfants, parents, etc ...) vivant et/ou travaillant sur l'exploitation.

Population agricole familiale active concerne la population de 16 ans et plus travaillant sur l'exploitation agricole.

Salariés permanents effectuent un

Remarque sur la comparaison entre les donnees de 2002 et celles de 1991 :

Le RGA 1991 a recensé de façon quasi exhaustive toutes les unités de production agricole. Il a clonc été possible d'extraire de la base cle clonnées les exploitations ayant 350 points en 1991 afin de pouvoir comparer les clonnées de 1991 et celles de 2002.

C'est la raison pour laquelle les données 1991, recalculées et annoncées dans le présent ouvrage, sont des données corrigées qui diffèrent de celles publiées dans les ouvrages relatifs au RGO 1991.

<sup>\*</sup>Les exploitations ayant au moins 500 points doivent être inscrites au registre de l'agriculture.

<sup>\*\*</sup> Cette définition de l'exploitation marchande est celle qui était déjà utilisée pour le recensement de 1991.

<sup>\*\*\*</sup> Il ne s'agit que d'une définition "statistique" de l'exploitation "professionnelle" qu'il n'y a pas lieu d'extrapoler aux définitions économique, juridique, sociale ou fiscale de l'exploitation agricole professionnelle, sauf accord des autorités en charge de ces autres définitions.

travail régulier tout au long de l'année, quelle que soit sa durée (mi-temps, temps complet ...) et sont rémunérés.

# Siège de l'exploitation agricole est

le lieu de l'exploitation où l'activité agricole est sensée être la plus importante. Il s'agit du bâtiment principal de l'exploitation, ou, lorsqu'il n'y a pas de bâtiment agricole, la parcelle agricole la plus importante. Ce n'est donc pas obligatoirement le domicile du chef d'exploitation, sauf si ce domicile se confond avec le bâtiment principal pour former un corps de ferme, ni le siège social d'une société d'exploitation.

#### Superficie agricole entretenue (SAE)

est une surface cultivée ou au moins entretenue. Elle correspond à la superficie agricole utilisée, de laquelle sont retranchés les pâturages peu productifs, les jachères et les cocoteraies naturelles.

# Superficie agricole utilisée (SAU) comprend :

 les terres labourables : céréales, légumes secs, fourrages, tubercules tropicaux, pommes de terre, fruits et légumes, et jachères;

- les fleurs et plantes ornementales :
- les cultures permanentes : vergers, caféières, pépinières ligneuses, cocoteraies ...;
- les pâturages ou superficies toujours en herbe (y compris les pâturages peu productifs : savanes à niaoulis, parcours, pâturages en forêts ...);
- les jachères (terres au repos) et autres terres arables;
- les jardins familiaux, potagers, cultures associées.

Les surfaces utilisées pour calculer la Sau sont composées des parcelles occupées par les cultures principales.

Surface agricole utilisable ne doit pas être confondue avec la superficie agricole utilisée (SAU); comprend, en plus de la S.A.U., les friches non productives, les sols des bâtiments et les cours.

Surface totale de l'exploitation comprend la surface agricole utilisable, les surfaces reboisées, les bois et forêts, les bassins d'aquaculture d'eau douce et les territoires non utilisables (étangs, carrières, rochers, jardins d'agrément, chemins privés ...).

# Schéma de la composition de la surface d'une exploitation agricole

Terres labourables Fleurs et plantes ornementales Cultures permanentes s.a.u. Pâturages Surface lachères agricole Jardins familiaux, potagers, cultures associées Utilisable Surface Friches non productives Totale Sols des bâtiments Cours Surfaces reboisées Bois et fôrets Rassins d'aquaculture d'eau douce Territoires non utilisables

Unité de gros bovin (UGB) est utilisée pour calculer la charge de bovins à l'hectare, selon le barème suivant : un mâle de deux ans et plus = 1 UGB; une femelle de deux ans et plus = 0,8 UGB; un bovin de 1 à 2 ans = 0,6 UGB; un bovin de moins de 1 an = 0,25 UGB. Ce barème a également été utilisé pour le RGA 1991.

Unité de travail annuel (UTA) équivaut au travail d'une personne à

temps complet (40 heures par semaine ou plus) pendant une année (275 jours ou plus par an), soit 2 200 heures environ

Vergers: Le nombre d'arbres fruitiers plantés en Nouvelle-Calédonie est important. Ils peuvent être plantés de façon isolée, autour de la maison, dans la cour, au milieu ou en bordure de certaines parcelles ... avec des densités parfois très faibles ou très importantes. Ils peuvent également être plantés de façon ordonnée, avec une densité appropriée à la bonne croissance des arbres, pour former un verger atteignant une certaine dimension.

Pour les besoins du RGA, la définition statistique du verger\*\*\*\* est la suivante : sa surface est au moins égale à 50 ares, chaque espèce est représentée par au moins 40 arbres et sa densité moyenne est comprise entre 1 et 10 arbres/are. Les autres arbres sont considérés comme arbres isolés.

afin de pouvoir analyser l'évolution des vergers depuis le dernier recensement, les données de 1991 ont été recalculées en tenant compte de cette définition.

Zones infra communales : précédemment, pour le RGA 1991 et pour faire une interprétation géographique des résultats, le seul outil disponible et aisément utilisable consistait en une division de la Nouvelle-Calédonie en zones délimitées par les limites communales. Dans le cadre du RGA 2002, et afin d'obtenir une interprétation géographique plus fine des résultats, la Nouvelle-Calédonie a été divisée en zones infra communales selon 5 critères, classés par ordre de priorité:

- 1 les limites provinciales (la commune de Poya est donc divisée en fonction de cette limite).
- 2 les limites communales,
- 3 à l'intérieur de chaque commune les limites des principaux bassins versants,
- 4 si le bassin versant est trop grand il est divisé par le cours d'eau qui le traverse,
- 5 sur les zones n'ayant pas de cours d'eau, donc pas de bassin versant (Îles Loyauté), la commune est divisée en fonction des districts coutumiers (Lifou) ou groupes de districts (Maré et Ouvéa) ou encore en groupes de tribus (Île des Pins).

En plus d'un zonage de la Nouvelle-Calédonie selon ses 33 communes, cette méthode partage la Nouvelle-Calédonie en 117 zones infra communales, permettant une représentation géographique des résultats beaucoup plus détaillée.

\*\*\*\* Cette définition statistique ne prend pas en compte les critères qualitatifs (niveau d'entretien notamment) qui peuvent également caractériser le verger fruitier.

#### **Précisions**

Localisation des structures et moyens de production

Les informations publiées pour chaque zone infracommunale sont relatives aux exploitations dont le "siège" est localisé dans la zone décrite. Toutes les structures et moyens de production de ces exploitations ont été rattachés de facon unique à cette zone infracommunale. Certaines unités, minoritaires, ont des moyens de production (surfaces cultivées, cheptels ...) effectivement présents sur plusieurs zones infracommunales, voire sur plusieurs communes. Ces cas particuliers sont traités selon le principe général cité ci-dessus. Les résultats concernant les répartitions géographiques des moyens de production contiennent donc une imprécision géographique qu'il convient de noter dans le cas d'une exploitation très fine de ceux-ci.

#### Conventions d'écriture

La valeur est arrondie à 1 lorsqu'elle est égale ou supérieure à 0,5. Lorsqu'elle est inférieure à 0,5 et non nulle, elle est indiquée  $\epsilon$ .

Les résultats donnés dans certains tableaux ont dû être arrondis pour la publication, ce qui peut parfois engendrer quelques différences au niveau des totaux.

# Présentation des résultats

Les résultats pour chaque commune sont répartis sur quatre pages :

- La première page fournit les principales données sous forme de tableaux.
- Les deux pages suivantes présentent 13 graphiques illustrant soit des évolutions depuis le RGA 1441, soit des répartitions des caractéristiques les plus significatives, et un tableau présentant les chiffres clés de chacune des zones infracommunales.
- La quatrième page fournit quelques principales données géographiques par zone infracommunale.

Les communes sont présentées par ordre alphabétique. Elles sont précédées des résultats de l'ensemble de la Nouvelle-Calédonie, de chacune des provinces et de chacune des "régions" composant les provinces. Les résultats du RGA ont, en effet, fait ressortir certaines caractéristiques pouvant permettre d'élaborer des typologies intra-provinciales. Ces délimitations "régionales" sont effectuées pour les besoins de la présentation des résultats du RGA 2002 et ne s'appuient pas sur une délimitation officielle.

Les données de la commune de Poya sont complétées par deux tableaux supplémentaires correspondant aux deux parties de la commune rattachées respectivement aux provinces Nord et Sud

# Contenu des rubriques présentées

#### Généralités

La superficie de la commune est la superficie totale de la commune, exprimée en hectares. La part de la superficie totale des exploitations, de la surface agricole utilisée (SAU) et celle de la surface agricole entretenue sont exprimées en % par rapport à la surface de la commune.

La superficie agricole utilisée (SAU) comprend l'ensemble des grandes catégories de cultures mentionnées dans la partie "utilisation du sol" détaillée plus loin. Elle ne comprend donc pas les bâtiments agricoles et les cours, les friches non productives, les bois et les forêts, les bassins d'aquaculture et les territoires non cultivables.

#### Utilisation du sol

Dans cette rubrique sont détaillées les surfaces composant la SAU. Dans la colonne de gauche est indiquée la surface arrondie à l'hectare (ha) supérieur si la décimale est égale ou supérieure à 0,5 et à l'hectare inférieur, en dessous de cette valeur. La notation  $\epsilon$  signifie "superficie non nulle inférieure à 0,5 hectare". Dans la colonne de droite est exprimé la proportion de la surface, en %, par rapport à la SAU.

- Les céréales : blé, maïs grain, sorgho non fourrager, riz.
- Les légumes frais : aubergines, carottes, choux, concombres, salades, tomates ...
- Les légumes de plein champ (ou cultures "industrielles"): haricots secs, oignons secs, squashs et pommes de terre de saison ou de conservation.
- Les tubercules tropicaux : ignames, maniocs, patates douces, taros ...
- Les cultures fruitières de plein champ ou semi-permanentes: ananas, bananes dessert, bananes poingo, fraises, melons, pastèques ...
- Les cultures fruitières permanentes, vergers, sont composées par les arbres fruitiers qui comprennent à la fois les vergers et les arbres isolés. La définition du verger est donnée ci avant. Les autres arbres fruitiers sont considérés comme des arbres "isolés". Les principales espèces fruitières dénombrées dans ce tableau sont celles composant les vergers.
- Le café : café robusta et café arabica.

- Les fourrages et pâturages regroupent les fourrages annuels récoltés pour l'ensilage (maïs ou sorgho fourrager par exemple) et les superficies toujours en herbe (STH), ces dernières étant composées :
  - des pâturages améliorés : ce sont des prairies pâturées par les animaux et améliorés par un nettoyage, un apport d'engrais et/ou de semences.
  - des pâturages entretenus : il s'agit de prairies naturelles, débarrassées, par nettoyage, des plantes et arbustes parasites,
  - des pâturages peu productifs composés des parcours et savanes pâturées, ce sont des prairies laissées à l'état naturel et le plus souvent clôturées, comprenant notamment les "savanes à niaoulis" et les forêts pâturées
- Les jardins familiaux et les cultures associées : les jardins familiaux, parfois appelés potagers, sont généralement de dimensions réduites et exclusivement réservés pour l'approvisionnement de la famille vivant sur l'exploitation. Les cultures associées sont composées des surfaces sur lesquelles de nombreuses cultures sont imbriquées de telle façon qu'il n'est pas possible d'évaluer les surfaces occupées par chacune d'elles. Il s'agit le plus souvent de parcelles cultivées associant de nombreuses espèces végétales sur une même surface.
- Les autres cultures : sous cette rubrique sont regroupées des cultures peu répandues ou très localisées et occupant une faible surface, en particulier : les cultures horticoles ornementales (fleurs et plantes ornementales) pour la vente, les pépinières (ornementales, fruitières ou forestières), les cultures spéciales telles que la vanille, les condiments, les épices et les plantes médicinales. Les cocoteraies naturelles exploitées sont comprises dans cette rubrique.
- Les jachères et autres terres arables : il s'agit de surface ayant été cultivées puis mises au repos pendant un certain temps avant d'être à nouveau cultivées.

# Cheptel

Dans cette partie sont dénombrés les animaux présents sur les exploitations le jour du passage de l'enquêteur. Les animaux n'appartiennent pas obligatoirement aux élevages dans lesquels ils sont recensés (animaux d'un éleveur mis temporairement chez un voisin par exemple).

Dans la rubrique bovins, la vache allaitante est une vache reproductrice, elle ne doit pas être confondue avec la vache laitière dont la fonction est de produire du lait.

La rubrique porcins comprend les reproduc-

teurs (verrats truies), les cochettes de remplacement (destinées à remplacer les truies) et les porcs à l'engrais. Les porcelets, non sevrés ou en post-sevrage, ne sont pas comptabilisés.

Les équidés regroupent les équins (poneys et chevaux) et les asins (ânes, ânesses et ânons).

Les cervidés concernent les cerfs d'élevage uniquement.

Les volailles comprennent les coqs et poules, poules pondeuses et poulets de chair, d'élevage familial ou d'élevage intensif, les oies, les canards, les pintades, les couples de pigeons reproducteurs, les faisans, perdrix, cailles, autruches, dindes et dindons. Les poussins d'un jour ne sont pas comptabilisés dans cette rubrique.

Les lapereaux ne sont pas comptabilisés dans la rubrique lapins, qui comprend les lapins reproducteurs mâles, les lapines mères et les lapins à l'engrais.

# Population agricole

La population de la commune comprend la totalité des habitants résidant dans la commune, évaluée au 1<sup>er</sup> janvier 2003 (source: ISEE).

Dans la première colonne est indiqué le nombre de personnes et, dans la seconde colonne, les pourcentages calculés par rapport à la population totale

Le bas du tableau dénombre les membres ayant une activité agricole sur l'exploitation (nombre d'actifs en première colonne). Seuls les individus ayant 16 ans et plus peuvent légalement être considérés comme "actifs". La seconde colonne présente l'équivalent des personnes actives en terme d'unité de travail annuel (UTA).

# Equipement et matériel agricole

Seuls figurent dans cette partie les matériels et équipements en propriété ou en copropriété des exploitations recensées. Ne sont donc pas comptabilisés les équipements venant de l'extérieur, appartenant à des entreprises de travaux agricoles notamment.

Liste des principales rubriques comprenant les matériels suivants :

- Les matériels de travail du sol : les soussoleuses, décompacteurs, chisels, charrues à soc et à disques, cover-crops, rotavators, herses, vibroculteurs, billonneuses, rayonneuses ...
- Les matériels de semis et plantation : les semoirs, les planteuses et les repiqueuses.
- Les matériels d'épandage et de traitements sanitaires : les pulvérisateurs et les atomiseurs (appareils à dos exclus), les épandeurs

de fumier et tonnes à lisier et les épandeurs d'engrais solides.

- Les matériels d'entretien et de débroussaillage : les débroussailleuses, les tronçonneuses, les broyeurs forestiers, les gyrobroyeurs ou tondobroyeurs.
- Les matériels de récolte : les récolteuses, les arracheuses (de tubercules, carottes, pommes de terre, oignons ...), les moissonneusesbatteuses, les faneurs/endaineurs, les presses/botteleuses et les ensileuses.
- Les matériels de production d'eau : les motopompes, les électropompes et les éoliennes en fonctionnement
- Les matériels d'irrigation : les canons asperseurs ou canons d'arrosage, les rampes mobiles d'arrosage, pivots, enrouleurs et travellers.
- Les matériels divers : matériel de traite, matériel d'incubation et autres matériels spécifiques.
- Les installations d'élevage : stock-yard (pour élevage bovin), deer-yard (pour élevage de cerfs), piscine de déticage, couloir d'aspersion, couloir de contention et bascule.

La surface irrigable est la surface que l'exploitant peut irriguer avec les moyens dont il dispose. Cette surface peut être différente de la surface réellement irriguée.

# Caractéristiques socio-économiques

Dans la première colonne est indiqué le nombre d'exploitations concernées et dans la deuxième colonne la proportion (en %) par rapport à l'ensemble des exploitations de la commune.

Concernant le faire-valoir les pourcentages des données exprimées en hectare (ha) sont calculés par rapport à la surface totale des exploitations dans la commune.

Le statut de l'exploitation permet d'identifier la nature du responsable économique et financier des exploitations. On recense les :

- Exploitants pour leur propre compte : ce sont les agriculteurs exploitant pour leur propre compte ou celui d'un des membres de la famille vivant sur l'exploitation.
- Groupements : sont notamment dénombrés les GIE (groupements d'intérêt économique), les GDPL (groupements de droit particulier local) lorsqu'ils forment des unités juridiques de production (un GDPL peut être assimilé à un groupement foncier, dans ce cas, le plus fréquent, il ne peut être considéré comme une exploitation agricole) et les groupements de fait (sans statut juridique).
- Les sociétés civiles (civiles, commerciales ou coopératives).

 Les autres cas ont trait notamment aux personnes morales (communauté, établissements d'enseignement, stations de recherche ...) et aux personnes physiques ne vivant pas sur l'exploitation et pour lesquelles l'exploitant travaille.

#### Encadrement et endettement

- Exploitations suivies techniquement par un ou des techniciens relevant d'un service provincial, d'une organisation professionnelle, d'un organisme de développement ou de vulgarisation agricole.
- Exploitation tenant une comptabilité: au minimum enregistrement des recettes et dépenses de l'exploitation.
- Exploitation remboursant des prêts : il peut s'agir de crédits de différentes natures (pour l'achat de terres, de matériel, prêts de campagne ...) et de différentes durées. Un exploitant peut avoir plusieurs prêts.

## Commercialisation

- Les exploitants commercialisant moins de la moitié de l'une de leurs productions ont vendu au moins un produit dans l'année précédant le recensement.
- Les exploitants commercialisant au moins la moitié d'une des productions ont vendu entre la moitié et la totalité d'une de leurs productions.
- Les exploitants commercialisant la totalité d'une de leurs productions ont déclaré commercialiser 100% d'une production. En réalité et la plupart du temps, au moins une faible partie de la production ne peut être vendue (écarts de tri, perte au stockage, etc...).
- Pratique des dons et échanges : il s'agit des exploitations qui échangent ou donnent au moins une partie de leur production, dans le cadre d'évènements à caractère coutumier ou non. La pratique des dons et échanges n'exclut pas la vente de produits agricoles
- Autoconsommation seulement : cette rubrique concerne les exploitations ayant déclaré ne pas vendre ni donner ni échanger au moins une partie de leur production. En réalité, il est rare qu'une exploitation consacre la totalité de sa production à la consommation exclusive des membres vivant sur cette exploitation, une faible partie au moins de cette production est donnée ou échangée.

Exploitations ayant une activité touristique : il s'agit d'activités de restauration, d'hébergement, ou sportive (équitation, chasse), de quide

touristique ou de fabrication d'objets artisanaux organisées dans le cadre de l'exploitation.

Equipement du siège en eau et en électricité : il s'agit de l'équipement du siège de l'exploitation, et non de l'habitation du chef d'exploitation.

# Caractéristiques moyennes d'une exploitation

Les superficies moyennes et le nombre moyen de tracteurs sont calculés par rapport à l'ensemble des superficies concernées de la commune. Les effectifs moyens d'animaux ont été calculés pour les seules exploitations concernées

Le nombre d'unité de travail annuel (UTA) comprend la somme des UTA familiales, des salariés non familiaux et de la main d'œuvre saisonnière et occasionnelle. Le nombre d'UTA moyen a été calculé par rapport à la totalité des exploitations de la commune.

# Contenu des graphiques

Répartition des exploitations et de la surface agricole utilisée (SAU)

Par tranche de SAU (moins d'un ha, entre 1 et 2 ha, ... jusqu'à 500 ha et plus), les graphiques présentent la situation en 1991, comparée à celle de 2002, du nombre d'exploitations et, en vis-àvis, de la taille (SAU) correspondante en ha. Les maxima atteignent 800 exploitations et 1 000 ha au niveau communal, 5 000 exploitations et 140 000 ha pour la Nouvelle-Calédonie.

# Elevage

Le premier graphique présente l'évolution, en %, des effectifs des cheptels de 2002 par rapport à 1991. La disparition d'une filière durant cette période se traduit par une baisse de 100%. L'absence de barre reflète soit une stagnation soit l'apparition d'un nouveau secteur inexistant en 1991. Certaines variations spectaculaires peuvent provenir de chiffres anecdotiques ; ainsi, l'augmentation de 100% des Lapins à Lifou correspond au passage de 4 à 8 unités ...

Le deuxième graphique présente, sous la forme d'un camembert, la composition du cheptel bovin.

## Cultures

Le premier graphique présente l'évolution, en %, de la superficie des principales cultures, entre 1991 et 2002. Mêmes conseils de lecture que pour l'évolution de l'élevage.

Le deuxième graphique présente la composition de la surface agricole entretenue, sous forme d'un camembert. La proportion des productions végétales par rapport à la SAU est indiquée sous le titre, et celle des pâturages, fourrages et jachères en astérisque.

#### Légumes et revenus agricoles

- Légumes et fruits de plein champ : ce premier camembert donne la répartition entre fruits de plein champ, légumes de plein champ et légumes frais.
- Revenu issu de l'agriculture en % du revenu total : ce graphique représente la part des revenus issus de l'agriculture dans le revenu monétaire total pour l'ensemble de la population agricole familiale.

# Population agricole familiale

La pyramide des âges différencie les chefs d'exploitation et coexploitants des autres membres de la population agricole familiale. La même échelle est utilisée pour les 3 communes, 0 à 500 personnes.

L'évolution en nombre de personnes, de la population agricole familiale, entre 1991 et 2002, est présentée sous forme d'histogramme.

#### Activité agricole et débouchés des produits

- Répartition des unités de travail (UTA) : Deux camemberts présentent la répartition, en 1991 pour l'un et en 2002 pour l'autre, des UTA familiales, salariées, et saisonnières ou occasionnelles.
- Activité agricole du chef d'exploitation : Ce camembert présente la répartition des chefs d'exploitation en fonction du temps de travail passé sur l'exploitation agricole en 2002.
- Orientation socio-économique: Sous forme d'histogrammes empilés à 100%, ce graphique présente la proportion des exploitations selon leur orientation socio-économique "professionnelle" et/ou "marchande", en 1991 et en 2002
- Débouchés des produits agricoles : Ce graphique présente la proportion, en %, des exploitations selon le débouché commercial ou non de leur production. Les données ne concernent que la pratique commerciale. Il n'y a donc pas lieu d'extrapoler les données de ce graphique à des volumes commercialisés.

# Contenu des données géographiques

#### Relief

Les zones infracommunales, dont le tracé effectué par la DAVAR emprunte en général celui des

bassins versants, doivent permettre de mieux appréhender la géographie de chaque commune. En plus de ces limites, cette carte comporte de nombreuses couches fournies par la DITTT: les routes territoriales et provinciales, les principales rivières, les tribus, certains lieux-dits ou reliefs notables ...

Le relief provient du modèle numérique de terrain réalisé par le Secteur Géomatique et Imagerie du SMAI. Pour la province lles Loyauté, le dégradé est étalonné tous les 20 mètres, de 0 à 100 mètres maximum. Pour les autres provinces, le dégradé correspond aux tranches suivantes : 0 à 100 m, 101 à 300 m, 301 à 50 m, 501 à 800 m, 800 à 1600 m.

# Superficie agricole utilisée

La première échelle "en % de la superficie totale" exprime le pourcentage de la surface agricole utilisée des exploitations situées dans la zone infracommunale considérée, par rapport à la surface totale de cette zone.

La deuxième échelle "orientation" qualifie l'orientation socio-économique des exploitations agricoles par une couleur.

La troisième échelle représente le nombre d'exploitations situées dans la zone considérée, par des cercles dont la surface est proportionnelle à l'effectif.

# Superficie agricole entretenue

La première échelle "en % de la superficie totale" exprime le pourcentage de la surface agricole entretenue des exploitations situées dans la zone infracommunale considérée, par rapport à la surface totale de cette zone.

La deuxième échelle "système de production" qualifie le système de production des exploitations agricoles par une couleur.

La troisième échelle représente le nombre d'exploitations situées dans la zone considérée, par des cercles dont la surface est proportionnelle à l'effectif.

#### Productions végétales

La première échelle "pour 100 ha de SAE" exprime le pourcentage de la surface agricole affectée aux productions végétales (légumes et fruits de plein champ, céréales, arbres fruitiers isolés, vergers, tubercules, café-vanille, fleurs et pépinières et jardins familiaux) par rapport à la surface agricole entretenue.

La deuxième échelle "cultures" qualifie la nature de la culture par une couleur.

La troisième échelle représente la surface en ha occupée par ces cultures dans la zone considérée, par des cercles dont la surface est proportionnelle à la surface occupée par ces cultures.

#### Vergers

La première échelle "pour 100 ha de SAE" exprime le pourcentage de la surface agricole affectée aux vergers par rapport à la surface agricole entretenue.

La deuxième échelle "arbres fruitiers" qualifie la nature du fruit cultivé par une couleur.

La troisième échelle représente la surface en ha occupée par les vergers dans la zone considérée, par des cercles dont la surface est proportionnelle à la surface occupée par ces vergers.

#### Bovins - cerfs - équins

La première échelle qualifie la nature de l'animal par une couleur.

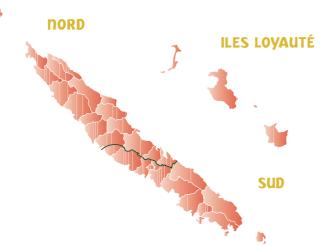
La deuxième échelle représente le nombre d'animaux, par des cercles dont la surface est proportionnelle à l'effectif.

# Porcins - caprins - ovins - volailles

La première échelle qualifie la nature de l'animal par une couleur.

La deuxième échelle représente le nombre d'animaux, par des cercles dont la surface est proportionnelle à l'effectif.

# nouvelle-calédonie



UTILISATION DU SOL		
Julianon du soa	Ha	Exploitations
Céréales	953	80
Légumes frais	552	726
Légumes de plein champ	622	194
Tubercules tropicaux	788	4 054
dont : igname	332	3 791
taro	168	2 741
manioc	131	2 915
patate douce	142	2 066
Cultures fruitières de plein champ ou semi-permanentes	698	3 750
dont : ananas	117	1 079
banane dessert	410	3 218
banane poingo	176	2 274
melon et pastèque	62	114
Cultures fruitières permanentes, vergers	1 460	1 239
dont : arbres isolés	823	1 098
dont : vergers composés de	637	317
avocat	66	72
citron et lime	30	59
litchi	141	121
mandarine	97	130
mangue	67	100
orange	127	127
pamplemousse et pomélo	14	21
pêche	23	11
Café	222	246
Fourrages	756	98
Superficie toujours en herbe (STH)	239 430	1 466
dont : pâturage amélioré	34 823	540
pâturage entretenu	99 375	832
pâturage peu productif Jardins familiaux et cultures associées	105 232	814
Autres cultures	425	1 969
Jachères et autres terres arables	370	1 409
Total superficie agricole utilisée	1 602 247 878	660 5 574
iotal superficie agricule utilisee	24/ 0/8	5 574

CHEPTEL	Têtes	Exploitations
Bovins	111 308	1 469
dont : taureau	2 722	1 127
vache allaitante	45 566	1 294
autre bovin	63 020	1 314
Porcins	25 447	2 579
dont : truie	7 225	2 188
Ovins	2 297	26
Caprins	8 130	407
Equins	7 512	1 149
Cervidés	14 361	76
Volailles	382 838	1 859
Lapins	7 791	100
Ruches (nbre)	1 971	102

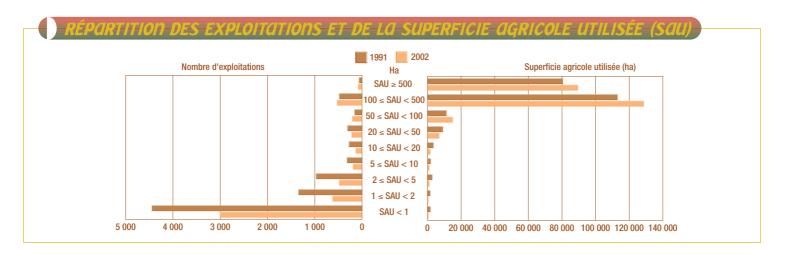
POPULATION AGRICOLE		
Torulation agricoll	Nbre	%
Population totale (estimée au 1e janvier 2003)	218 960	
Population agricole familiale	21 212	9,7
dont : chef d'exploitation et coexploitant	7 118	3,3
autre membre	14 094	6,4
	Nbre	UTA
Actifs familiaux	13 247	5 297
Salariés permanents non familiaux	1 113	938
dont : salarié travaillant à temps complet	817	817
Main d'œuvre saisonnière occasionnelle et entraide	5 847	206
Total	20 207	6 441

GÉNÉRALITÉS	На	%
Superficie totale	1 857 550	
dont : superficie agricole totale	289 544	15,6
superficie agricole utilisée (SAU)	247 878	13,3
superficie agricole entretenue (SAE)	140 849	7,6
	Nbre	%
Exploitations agricoles	5 574	100,0
sur terres coutumières uniquement	3 870	69,4
sur terres privées uniquement	1 384	24,8
sur terres domaniales uniquement	79	1,4
sur foncier mixte	241	4,3
Exploitations dites marchandes	1 796	32,2
Exploitations dites professionnelles	2 087	37,4
Exploitations marchandes et professionnelles	1 153	20,7
Exploitations ni marchandes ni professionnelles	2 844	51,0

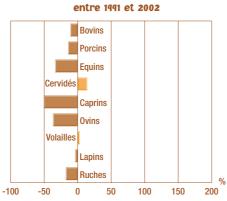
FOUNDEMENT & MATÉRIEL ACRICOLE		
EQUIPEMENT & MATÉRIEL AGRICOLE	Nbre	Exploitations
Tracteurs	1 625	1 201
dont : 2 roues motrices	453	400
4 roues motrices	1 172	943
dont : supérieur à 50 cv (2 et 4 roues motrices)	1 020	809
Engins à chenille	316	287
Motoculteurs équipés	541	508
Travail et entretien du sol	2 496	972
Semis, plantation	265	204
Epandage, traitements sanitaires	829	539
Entretien, débroussaillage	4 151	1 850
Récolte	281	144
Production d'eau	1 553	985
Matériel d'irrigation	2 297	359
Divers	2 579	590
Installations pour élevages bovins et cervidés	2 149	1 015
dont : stock yard et deer yard	1 101	988
installations de déticage	750	687
Surface irrigable (ha)	9 830	1 930

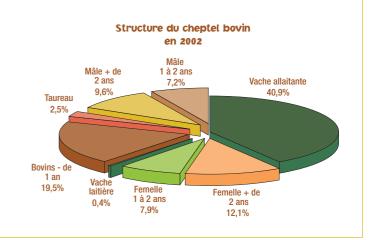
CARACTÉRISTIQUES SOCIO-ÉCONOMIO	THE C	
CURUCTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUE	Nbre	%
Faire valoir direct et assimilé	5 427	97,4
Faire valoir indirect (location)	390	7,0
Faire valoir direct et assimilé (ha)	249 527	86,2
Faire valoir indirect (location) (ha)	40 017	13,8
Exploitants pour son propre compte	5 318	95,4
Groupements (GIE, GDPL, groupement de fait)	104	1,9
Sociétés civiles (SCEA)	120	2,2
Autres	32	0,6
Encadrement/endettement		
exploitations suivies techniquement	1 240	22,3
exploitations tenant une comptabilité	1 129	20,3
exploitations remboursant des prêts	624	11,2
Commercialisation		
aucune vente	1 665	29,9
moins de la moitié de l'une des productions	1 265	22,7
au moins la moitié de l'une des productions	1 176	21,1
la totalité de l'une des productions	1 468	26,3
Exploitations commercialisant des produits végétaux	4 989	89,5
Exploitations commercialisant des produits animaux	4 370	78,4
Pratique des dons et échanges	3 228	57,9
Autoconsommation seulement	643	11,5
Exploitations ayant une activité touristique	285	5,1
Exploitations pratiquant la pêche, la chasse ou la cueillette	4 089	73,4
Equipement du siège en eau	4 617	82,8
sur réseau public	3 577	64,2
sur réseau privé	1 040	18,7
Equipement du siège en électricité	3 634	65,2
sur réseau public	3 196	57,3
sur réseau privé	438	7,9

CARACTÉRISTIQUES MOYENNES D'UNE EXPLOITATION	-
Superficie agricole utilisée (ha)	44,5
Superficie agricole entretenue (ha)	25,3
Superficie toujours en herbe (ha)	43,0
Production végétale (hors STH et fourrages) (ha)	1,1
Bovins (nbre par élevage)	76
Charge en bovins (UGB/ha)	0,32
Porcins (nbre par élevage)	10
Puissance moyenne des tracteurs (cv)	59,7
Nombre de tracteurs pour 100 ha de surface travaillée	1,15
Age moyen de la population agricole familiale	31,6
Age moyen du chef d'exploitation et coexploitant	47,4
Nombre d'UTA moyen par exploitation	1,16



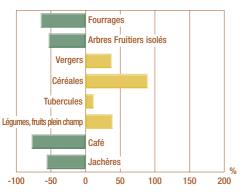




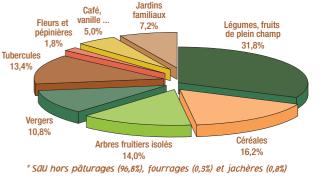


# **CULTURES**





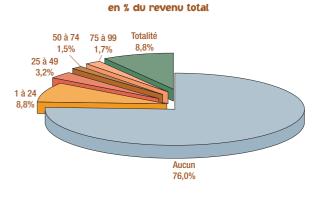
# Répartition des productions végétales\* en 2002 (2,5% de la Sau) Café, Jardins familiaux



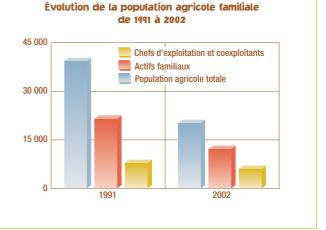


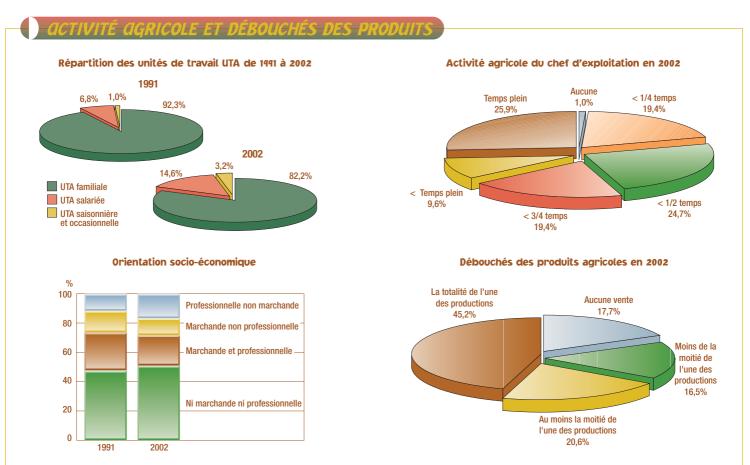
# Répartition des légumes et fruits de plein champ Fruits de plein champ 37,3% Légumes frais 29,5% Légumes de plein champ 33,2%

# Revenu issu de l'agriculture



#### Pyramide des âges de la population agricole familiale en 2002 Chefs d'exploitation et coexploitants Autres Âges Hommes 70 et + Femmes 60 à 69 50 à 59 40 à 49 30 à 39 20 à 29 10 à 19 -10 2 500 2 000 1 500 1 000 500 0 0 500 1 000 1 500 2 000 2 500

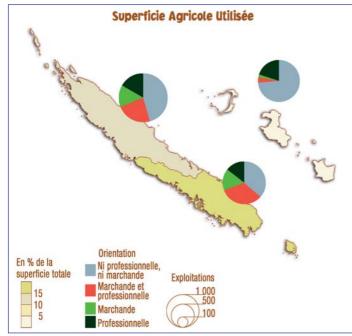


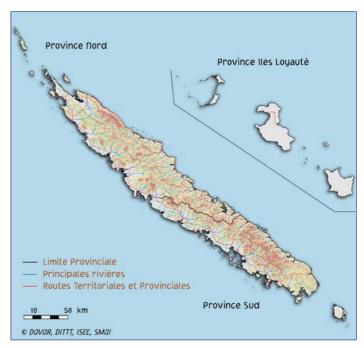


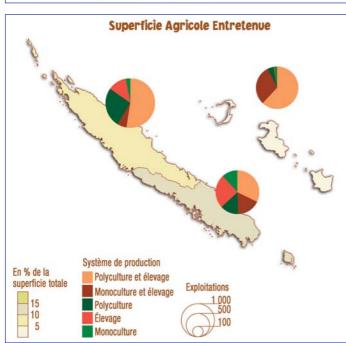
# CHIFFRES CLÉS PAR PROVINCES

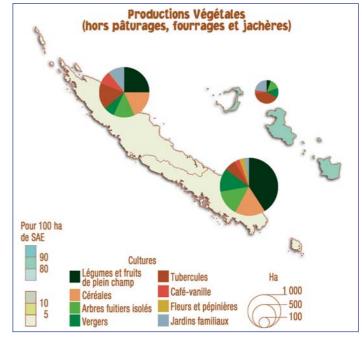
	1	2	3
	lles Loyauté	Nord	Sud
Les exploitations agricoles			
Exploitations agricoles (nbre)	1 623	2 230	1 721
Superficie totale (ha)	198 090	958 260	701 200
S.A. Utilisée (ha)	1 164	121 647	125 066
S.A. Entretenue (ha)	524	55 357	84 968
Cultures (ha)			
Superficie toujours en herbe (STH)	605	118 697	120 128
Vergers et arbres fruitiers isolés	139	472	849
dont vergers	69	160	408
Tubercules tropicaux	198	395	195
Légumes et fruits de plein champ	28	581	1 263
dont légumes frais	13	89	449
La population			
Population agricole familiale (nbre)	7 449	8 421	5 342
Le cheptel (nbre de têtes)			
Bovins	1 877	49 443	59 988
Porcins (hors porcelets)	7 605	4 259	13 583
Cervidés		2 640	11 721
Volailles	25 250	30 672	326 916
Foncier (ha)			
Terres coutumières	1 668	58 165	8 970
Terres de droit privé		58 263	131 966

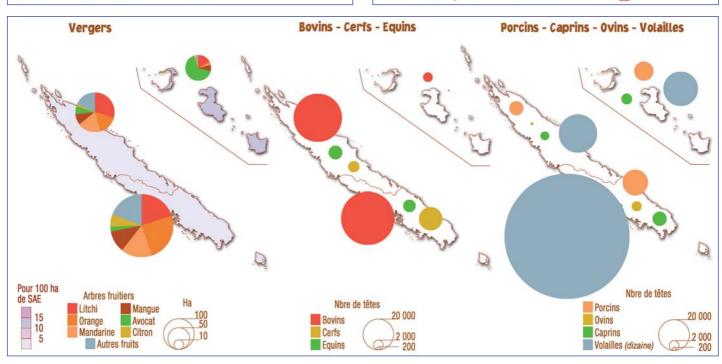
# nouvelle-calédonie par provinces











# PROVINCE ILES



UTILISATION DU SOL		
	Ha	Exploitations
Céréales	0	0
Légumes frais	13	233
Légumes de plein champ	1	10
Tubercules tropicaux	198	1 564
dont : igname	107	1 477
taro	29	794
manioc	9	870
patate douce	40	1 096
Cultures fruitières de plein champ ou semi-permanentes	14	1 263
dont : ananas	3	270
banane dessert	31	1 091
banane poingo	13	645
melon et pastèque	1	49
Cultures fruitières permanentes, vergers	139	168
dont : arbres isolés	70	151
dont : vergers composés de	69	45
avocat	45	42
citron et lime	1	6
litchi	11	17
mandarine	2	6
mangue	5	13
orange	1	4
pamplemousse et pomélo	3	1
pêche	0	0
Café	0	0
Fourrages	3	1
Superficie toujours en herbe (STH)	605	104
dont : pâturage amélioré	6	1
pâturage entretenu	20	6
pâturage peu productif	579	98
Jardins familiaux et cultures associées	114	753
Autres cultures	65	497
Jachères et autres terres arables	16	71
Total superficie agricole utilisée	1 164	1 623

CHEPTEL	Têtes	Exploitations
Bovins	1 877	241
dont : taureau	251	155
vache allaitante	544	195
autre bovin	1 082	169
Porcins	7 605	1 440
dont : truie	3 194	1 334
Ovins	0	0
Caprins	2 410	307
Equins	62	47
Cervidés	0	0
Volailles	25 250	590
Lapins	17	3
Ruches (nbre)	137	4

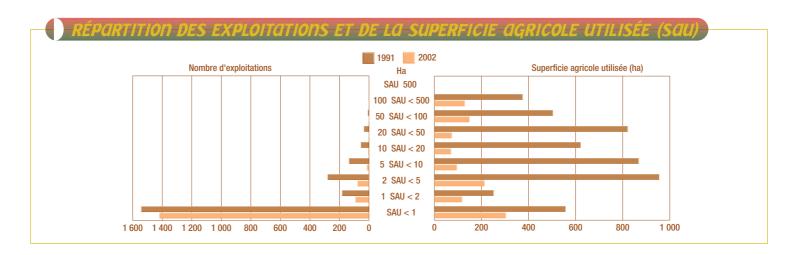
POPULATION AGRICOLE		
Toralamon agricoll	Nbre	%
Population totale (estimée au 1 <sup>er</sup> janvier 2003)	23 630	
Population agricole familiale	7 449	31,5
dont : chef d'exploitation et coexploitant	2 556	10,8
autre membre	4 893	20,7
	Nbre	UTA
Actifs familiaux	4 465	1 556
Salariés permanents non familiaux	2	2
dont : salarié travaillant à temps complet	2	2
Main d'œuvre saisonnière occasionnelle et entraide	4 310	43
Total	8 777	1 601

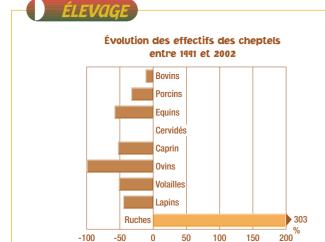
GÉNÉRALITÉS	На	%
Superficie totale	198 090	
dont : superficie agricole totale	1 668	
superficie agricole utilisée (SAU)	1 164	
superficie agricole entretenue (SAE)	524	
	Nbre	%
Exploitations agricoles	1 623	
sur terres coutumières uniquement	1 623	
sur terres privées uniquement	0	
sur terres domaniales uniquement	0	
sur foncier mixte	0	
Exploitations dites marchandes	105	
Exploitations dites professionnelles	392	
Exploitations marchandes et professionnelles	69	
Exploitations ni marchandes ni professionnelles	1 195	

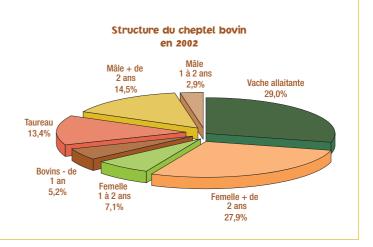
FAUIDENENT & MATÉRIEL ACRICALE		
EQUIPEMENT & MATÉRIEL AGRICOLE	Nbre	Exploitations
Tracteurs	20	
dont : 2 roues motrices	8	
4 roues motrices	12	
dont : supérieur à 50 cv (2 et 4 roues motrices)	8	
Engins à chenille	1	
Motoculteurs équipés	28	
Travail et entretien du sol	39	
Semis, plantation	2	
Epandage, traitements sanitaires	12	
Entretien, débroussaillage	180	
Récolte	1	
Production d'eau	7	
Matériel d'irrigation	0	
Divers	824	
Installations pour élevages bovins et cervidés	3	
dont : stock yard et deer yard	3	
installations de déticage	0	
Surface irrigable (ha)	153	

caractéristiques socio-économic	ALIEC .	
CURUCTERISTIQUES SOCIO-ECOTIONIN	Nbre	%
Faire valoir direct et assimilé	1 623	
Faire valoir indirect (location)	0	
Faire valoir direct et assimilé (ha)	1 668	
Faire valoir indirect (location) (ha)	0	
Exploitants pour son propre compte	1 613	
Groupements (GIE, GDPL, groupement de fait)	9	
Sociétés civiles (SCEA)	0	
Autres	1	
Encadrement/endettement		
exploitations suivies techniquement	132	
exploitations tenant une comptabilité	97	
exploitations remboursant des prêts	4	
Commercialisation		
aucune vente	597	
moins de la moitié de l'une des productions	620	
au moins la moitié de l'une des productions	261	
la totalité de l'une des productions	145	
Exploitations commercialisant des produits végétaux	1 619	
Exploitations commercialisant des produits animaux	1 510	
Pratique des dons et échanges	1 381	
Autoconsommation seulement	107	
Exploitations ayant une activité touristique	90	
Exploitations pratiquant la pêche, la chasse ou la cueillette	1 254	
Equipement du siège en eau	897	
sur réseau public	771	
sur réseau privé	126	
Equipement du siège en électricité	757	
sur réseau public	703	
sur réseau privé	54	

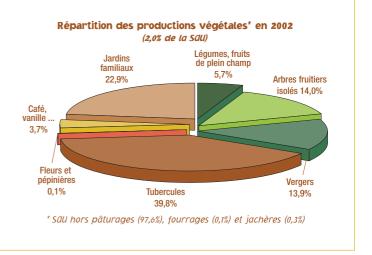
CARACTÉRISTIQUES MOYENNES D'UNE EXPLOITATION	
Superficie agricole utilisée (ha)	0,7
Superficie agricole entretenue (ha)	0,3
Superficie toujours en herbe (ha)	0,4
Production végétale (hors STH et fourrages) (ha)	0,3
Bovins (nbre par élevage)	8
Charge en bovins (UGB/ha)	2,50
Porcins (nbre par élevage)	5
Puissance moyenne des tracteurs (cv)	44,5
Nombre de tracteurs pour 100 ha de surface travaillée	3,82
Age moyen de la population agricole familiale	28,6
Age moyen du chef d'exploitation et coexploitant	44
Nombre d'UTA moyen par exploitation	0,99

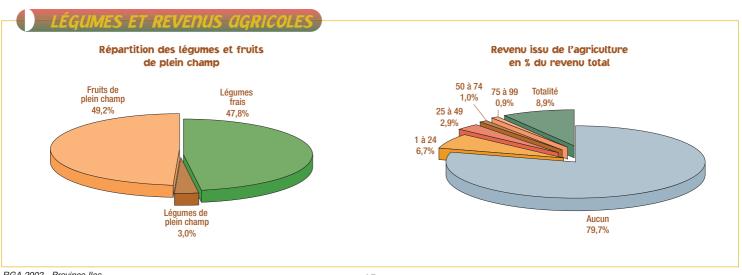




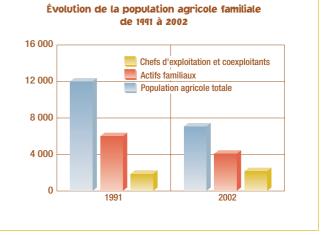


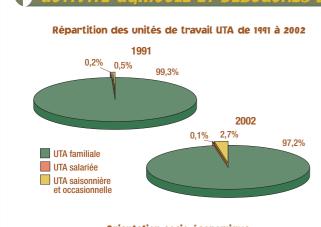
# CULTURES Évolution de la superficie des principales cultures entre 1991 et 2002 Fourrages Arbres Fruitiers isolés Vergers Céréales **Tubercules** Légumes, fruits de plein champ Café Jachères % -100

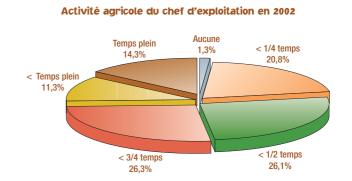




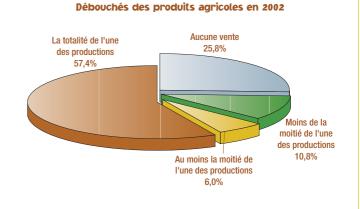
#### Pyramide des âges de la population agricole familiale en 2002 Chefs d'exploitation et coexploitants Autres Âges Hommes 70 et + Femmes 60 à 69 50 à 59 40 à 49 30 à 39 20 à 29 10 à 19 -10 1 000 800 600 400 200 0 200 400 600 800 1 000







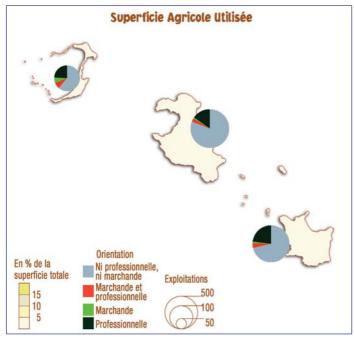


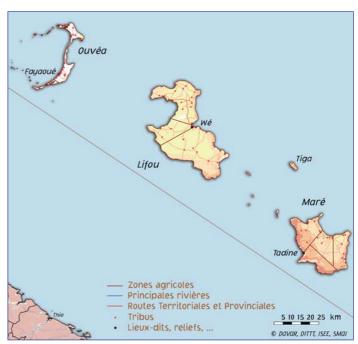


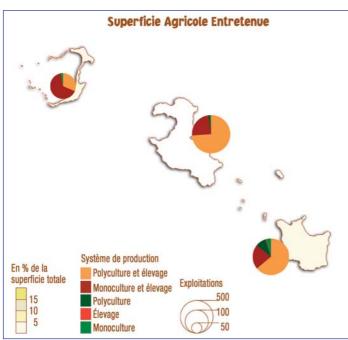
# CHIFFRES CLÉS PAR COMMUNES

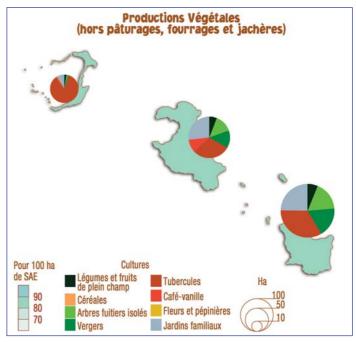
	1	2	3
	Lifou	Maré	Ouvéa
Les exploitations agricoles			
Exploitations agricoles (nbre)	691	625	307
Superficie totale (ha)	120 710	64 170	13 210
S.A. Utilisée (ha)	505	370	289
S.A. Entretenue (ha)	162	286	75
Cultures (ha)			
Superficie toujours en herbe (STH)	332	102	171
Vergers et arbres fruitiers isolés	44	93	2
dont vergers	22	47	1
Tubercules tropicaux	47	89	62
Légumes et fruits de plein champ	10	16	2
dont légumes frais	4	9	0
La population			
Population agricole familiale (nbre)	3 463	2 836	1 150
Le cheptel (nbre de têtes)			
Bovins	771	536	570
Porcins (hors porcelets)	4 192	2 186	1 227
Cervidés	0	0	0
Volailles	16 239	2 548	6 463
Foncier (ha)			
Terres coutumières	729	588	351
Terres de droit privé	0	0	0

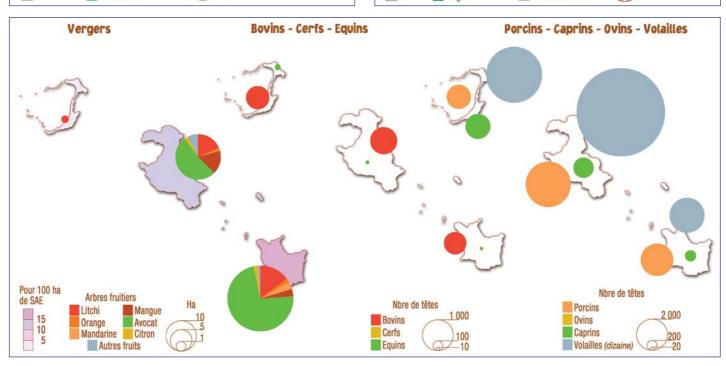
# PROVINCE ILES PAR COMMUNE















UTILISATION DU SOL		
difficultion by 30L	Ha	Exploitations
Céréales	0	0
Légumes frais	4	134
Légumes de plein champ	1	7
Tubercules tropicaux	47	675
dont : igname	33	668
taro	6	327
manioc	4	437
patate douce	17	582
Cultures fruitières de plein champ ou semi-permanentes	5	558
dont : ananas	1	98
banane dessert	13	481
banane poingo	4	194
melon et pastèque	0	25
Cultures fruitières permanentes, vergers	44	37
dont : arbres isolés	22	30
dont : vergers composés de	22	18
avocat	12	17
citron et lime	1	3
litchi	4	5
mandarine	3	1
mangue	4	8
orange	3	1
pamplemousse et pomélo	0	0
pêche	0	0
Café	0	0
Fourrages	3	1
Superficie toujours en herbe (STH)	332	14
dont : pâturage amélioré	0	0
pâturage entretenu	3	2
pâturage peu productif	329	12
Jardins familiaux et cultures associées	43	381
Autres cultures	16	147
Jachères et autres terres arables	14	57
Total superficie agricole utilisée	505	691

CHEPTEL	Têtes	Exploitations
Bovins	771	57
dont : taureau	70	32
vache allaitante	122	39
autre bovin	579	34
Porcins	4 192	674
dont : truie	1 704	651
Ovins	0	0
Caprins	859	112
Equins	14	11
Cervidés	0	0
Volailles	16 239	250
Lapins	8	2
Ruches (nbre)	36	1

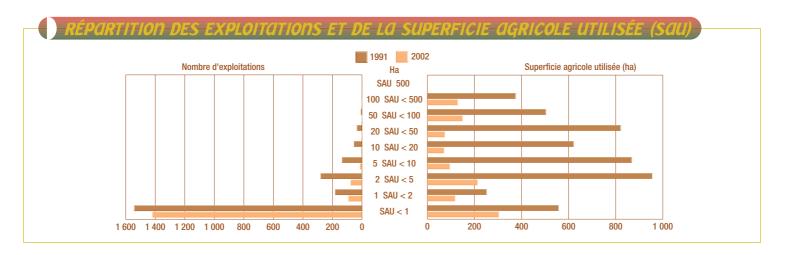
POPULATION-AGRICOLE		
Tordeation admicore	Nbre	%
Population totale (estimée au 1 <sup>er</sup> janvier 2003)	11 270	
Population agricole familiale	3 463	30,7
dont : chef d'exploitation et coexploitant	757	6,7
autre membre	2 706	24,0
	Nbre	UTA
Actifs familiaux	2 077	637
Salariés permanents non familiaux	0	0
dont : salarié travaillant à temps complet	0	0
Main d'œuvre saisonnière occasionnelle et entraide	2 143	21
Total	4 220	659

GÉNÉRALITÉS	На	%
Superficie totale	120 710	
dont : superficie agricole totale	729	
superficie agricole utilisée (SAU)	505	
superficie agricole entretenue (SAE)	162	
	Nbre	%
Exploitations agricoles	691	
sur terres coutumières uniquement	691	
sur terres privées uniquement	0	
sur terres domaniales uniquement	0	
sur foncier mixte	0	
Exploitations dites marchandes	26	
Exploitations dites professionnelles	124	
Exploitations marchandes et professionnelles	19	
Exploitations ni marchandes ni professionnelles	560	

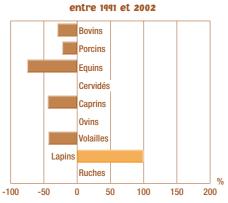
FAUIDENENT & MATÉRIEL ACRICALE		
EQUIPEMENT & MATÉRIEL AGRICOLE	Nbre	Exploitations
Tracteurs	7	
dont : 2 roues motrices	3	
4 roues motrices	4	
dont : supérieur à 50 cv (2 et 4 roues motrices)	1	
Engins à chenille	0	
Motoculteurs équipés	7	
Travail et entretien du sol	14	
Semis, plantation	2	
Epandage, traitements sanitaires	3	
Entretien, débroussaillage	82	
Récolte	1	
Production d'eau	1	
Matériel d'irrigation	0	
Divers	251	
Installations pour élevages bovins et cervidés	3	
dont : stock yard et deer yard	3	
installations de déticage	0	
Surface irrigable (ha)	34	

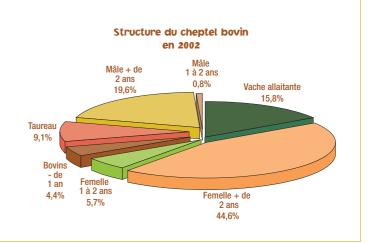
caractéristiques socio-économio	HES	
Canacients reals socio economie	Nbre	%
Faire valoir direct et assimilé	691	
Faire valoir indirect (location)	0	
Faire valoir direct et assimilé (ha)	729	
Faire valoir indirect (location) (ha)	0	
Exploitants pour son propre compte	688	
Groupements (GIE, GDPL, groupement de fait)	2	
Sociétés civiles (SCEA)	0	
Autres	1	
Encadrement/endettement		
exploitations suivies techniquement	94	
exploitations tenant une comptabilité	11	
exploitations remboursant des prêts	0	
Commercialisation		
aucune vente	298	
moins de la moitié de l'une des productions	305	
au moins la moitié de l'une des productions	63	
la totalité de l'une des productions	25	
Exploitations commercialisant des produits végétaux	690	
Exploitations commercialisant des produits animaux	676	
Pratique des dons et échanges	670	
Autoconsommation seulement	10	
Exploitations ayant une activité touristique	69	
Exploitations pratiquant la pêche, la chasse ou la cueillette	490	
Equipement du siège en eau	358	
sur réseau public	319	
sur réseau privé	39	
Equipement du siège en électricité	276	
sur réseau public	266	
sur réseau privé	10	

CARACTERISTIQUES MOYENNES D'UNE EXPLOITATION	
Superficie agricole utilisée (ha)	0,7
Superficie agricole entretenue (ha)	0,2
Superficie toujours en herbe (ha)	0,5
Production végétale (hors STH et fourrages) (ha)	0,2
Bovins (nbre par élevage)	14
Charge en bovins (UGB/ha)	1,90
Porcins (nbre par élevage)	6
Puissance moyenne des tracteurs (cv)	37
Nombre de tracteurs pour 100 ha de surface travaillée	4,31
Age moyen de la population agricole familiale	28,3
Age moyen du chef d'exploitation et coexploitant	48
Nombre d'UTA moyen par exploitation	0,95



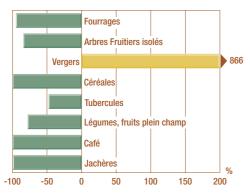




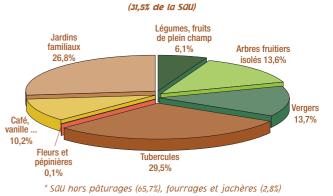


# **CULTURES**

# Évolution de la superficie des principales cultures entre 1991 et 2002



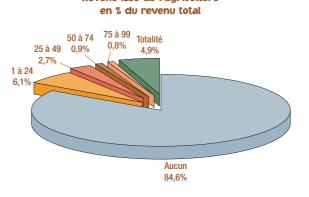
# Répartition des productions végétales\* en 2002



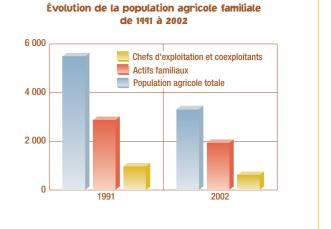
# LÉGUMES ET REVENUS AGRICOLES

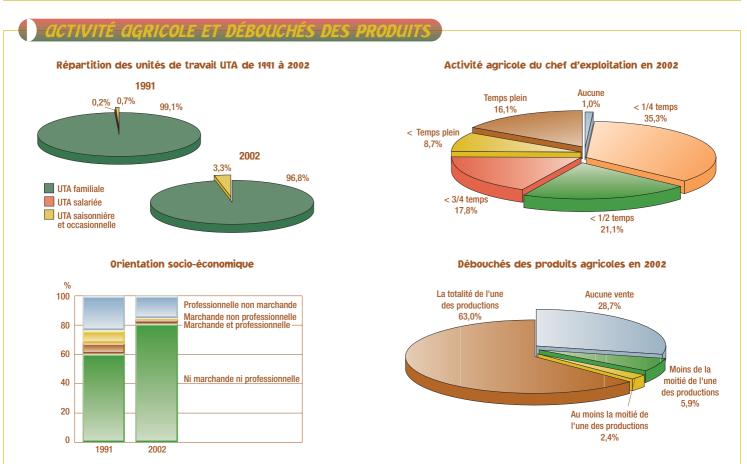
# Répartition des légumes et fruits de plein champ Fruits de plein champ 53,6% Légumes frais 39,2% Légumes de plein champ 7,2%

# Revenu issu de l'agriculture



#### Pyramide des âges de la population agricole familiale en 2002 Chefs d'exploitation et coexploitants Autres Âges Hommes 70 et + Femmes 60 à 69 50 à 59 40 à 49 30 à 39 20 à 29 10 à 19 -10 500 400 300 200 100 0 100 200 300 400 500

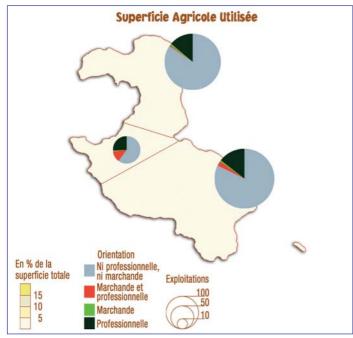




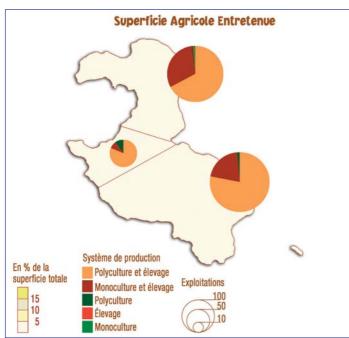
# CHIFFRES CLÉS PAR ZONES INFRACOMMUNALES

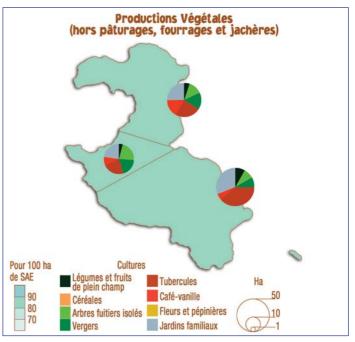
	1	2	3
	Wet	Gaïca	Lössi
Les exploitations agricoles			
Exploitations agricoles (nbre)	290	70	331
Superficie totale (ha)	38 210	19 250	63 250
S.A. Utilisée (ha)	211	71	223
S.A. Entretenue (ha)	53	44	66
Cultures (ha)			
Superficie toujours en herbe (STH)	158	23	151
Vergers et arbres fruitiers isolés	15	17	11
dont vergers	8	8	6
Tubercules tropicaux	13	9	25
Légumes et fruits de plein champ	3	2	5
dont légumes frais	1	0	3
La population			
Population agricole familiale (nbre)	1 476	443	1 544
Le cheptel (nbre de têtes)			
Bovins	151	40	580
Porcins (hors porcelets)	1 610	458	2 124
Cervidés	0	0	0
Volailles	1 990	6 623	7 626
Foncier (ha)			
Terres coutumières	312	127	290
Terres de droit privé	0	0	0

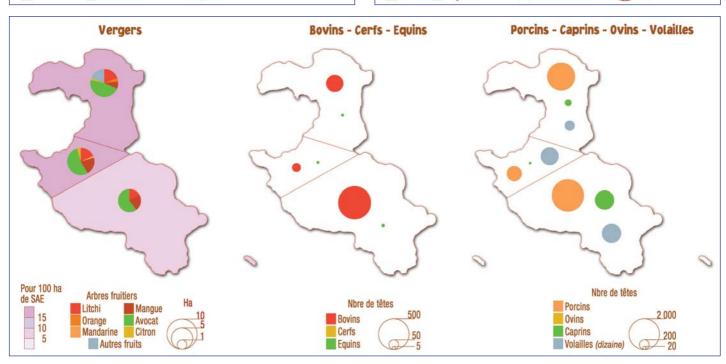
# LIFOU PAR ZONE INFRACOMMUNALE















UTILISATION DU SOL		
difficultion bu see	Ha	Exploitations
Céréales	0	0
Légumes frais	9	95
Légumes de plein champ	ε	1
Tubercules tropicaux	89	585
dont : igname	53	582
taro	11	342
manioc	3	227
patate douce	11	317
Cultures fruitières de plein champ ou semi-permanentes	7	421
dont : ananas	2	163
banane dessert	10	354
banane poingo	9	326
melon et pastèque	3	24
Cultures fruitières permanentes, vergers	93	116
dont : arbres isolés	46	106
dont : vergers composés de	47	26
avocat	34	25
citron et lime	1	3
litchi	7	11
mandarine	2	5
mangue	2	5
orange	1	3
pamplemousse et pomélo	3	1
pêche	0	0
Café	0	0
Fourrages	0	0
Superficie toujours en herbe (STH)	102	15
dont : pâturage amélioré	6	1
pâturage entretenu	17	3
pâturage peu productif	79	12
Jardins familiaux et cultures associées	65	320
Autres cultures	3	230
Jachères et autres terres arables	2	13
Total superficie agricole utilisée	370	625

CHEPTEL	Têtes	Exploitations
Bovins	536	57
dont : taureau	67	33
vache allaitante	187	34
autre bovin	282	35
Porcins	2 186	489
dont : truie	1 048	440
Ovins	0	0
Caprins	270	50
Equins	12	10
Cervidés	0	0
Volailles	2 548	97
Lapins	9	1
Ruches (nbre)	99	2

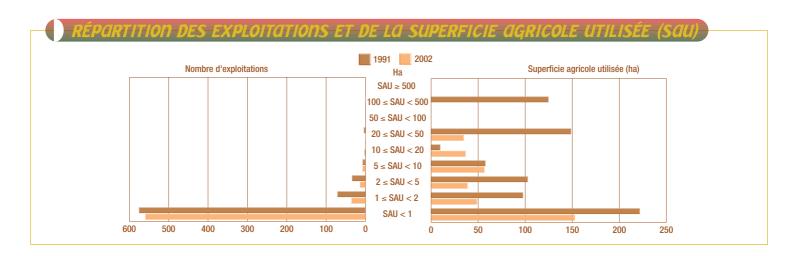
POPULATION AGRICOLE		
For alarion agricoll	Nbre	%
Population totale (estimée au 1 <sup>er</sup> janvier 2003)	7 890	
Population agricole familiale	2 836	35,9
dont : chef d'exploitation et coexploitant	1 294	16,4
autre membre	1 542	19,5
	Nbre	UTA
Actifs familiaux	1 549	666
Salariés permanents non familiaux	2	2
dont : salarié travaillant à temps complet	2	2
Main d'œuvre saisonnière occasionnelle et entraide	2 154	22
Total	3 705	690

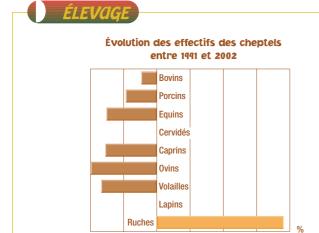
GÉNÉRALITÉS	Ha	%
Superficie totale	64 170	
dont : superficie agricole totale	588	
superficie agricole utilisée (SAU)	370	
superficie agricole entretenue (SAE)	286	
	Nbre	%
Exploitations agricoles	625	
sur terres coutumières uniquement	625	
sur terres privées uniquement	0	
sur terres domaniales uniquement	0	
sur foncier mixte	0	
Exploitations dites marchandes	34	
Exploitations dites professionnelles	170	
Exploitations marchandes et professionnelles	26	
Exploitations ni marchandes ni professionnelles	447	

EQUIDENENT & MATÉRIEL ACRICALE		
EQUIPEMENT & MATÉRIEL AGRICOLE	Nbre	Exploitations
Tracteurs	13	
dont : 2 roues motrices	5	
4 roues motrices	8	
dont : supérieur à 50 cv (2 et 4 roues motrices)	7	
Engins à chenille	1	
Motoculteurs équipés	20	
Travail et entretien du sol	24	
Semis, plantation	0	
Epandage, traitements sanitaires	8	
Entretien, débroussaillage	89	
Récolte	0	
Production d'eau	3	
Matériel d'irrigation	0	
Divers	567	
Installations pour élevages bovins et cervidés	0	
dont : stock yard et deer yard	0	
installations de déticage	0	
Surface irrigable (ha)	115	

CARACTÉRISTIQUES SOCIO-ÉCONOMIQUES	UES	
	Nbre	%
Faire valoir direct et assimilé	625	
Faire valoir indirect (location)	0	
Faire valoir direct et assimilé (ha)	588	
Faire valoir indirect (location) (ha)	0	
Exploitants pour son propre compte	620	
Groupements (GIE, GDPL, groupement de fait)	5	
Sociétés civiles (SCEA)	0	
Autres	0	
Encadrement/endettement		
exploitations suivies techniquement	32	
exploitations tenant une comptabilité	82	
exploitations remboursant des prêts	3	
Commercialisation		
aucune vente	151	
moins de la moitié de l'une des productions	266	
au moins la moitié de l'une des productions	192	
la totalité de l'une des productions	16	
Exploitations commercialisant des produits végétaux	623	
Exploitations commercialisant des produits animaux	538	
Pratique des dons et échanges	569	
Autoconsommation seulement	15	
Exploitations ayant une activité touristique	16	
Exploitations pratiquant la pêche, la chasse ou la cueillette	459	
Equipement du siège en eau	407	
sur réseau public	351	
sur réseau privé	56	
Equipement du siège en électricité	340	
sur réseau public	332	
sur réseau privé	8	

CARACTÉRISTIQUES MOYENNES D'UNE EXPLOITATION	
Superficie agricole utilisée (ha)	0,6
Superficie agricole entretenue (ha)	0,5
Superficie toujours en herbe (ha)	0,2
Production végétale (hors STH et fourrages) (ha)	0,4
Bovins (nbre par élevage)	9
Charge en bovins (UGB/ha)	4,03
Porcins (nbre par élevage)	4
Puissance moyenne des tracteurs (cv)	48,5
Nombre de tracteurs pour 100 ha de surface travaillée	4,54
Age moyen de la population agricole familiale	27,2
Age moyen du chef d'exploitation et coexploitant	41
Nombre d'UTA moyen par exploitation	1,10





0

50

100

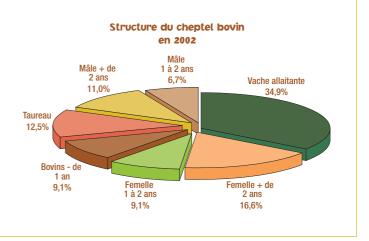
150

-100

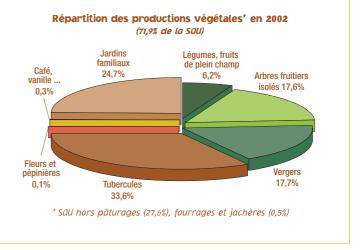
CULTURES

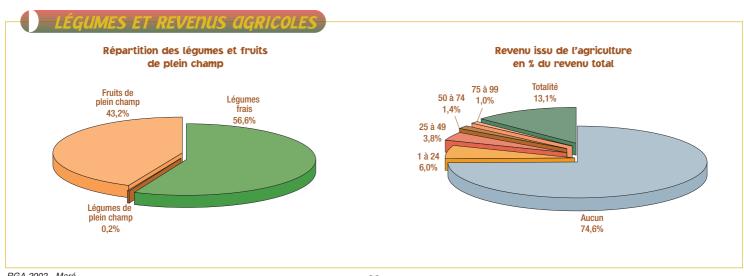
-50

200

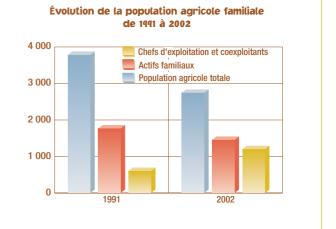


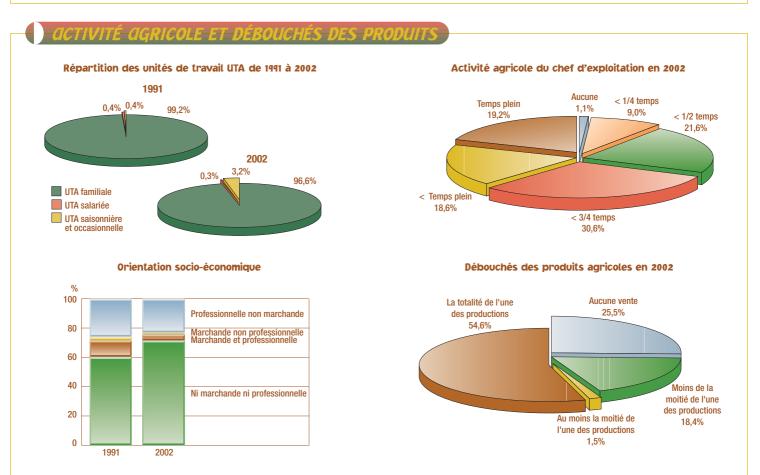
# Évolution de la superficie des principales cultures entre 1991 et 2002 Fourrages Arbres Fruitiers isolés Vergers Céréales Tubercules Légumes, fruits de plein champ Café 332 **Jachères** -100 -50 0 50 100 150 200





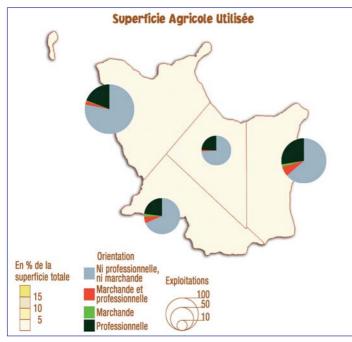
#### Pyramide des âges de la population agricole familiale en 2002 Chefs d'exploitation et coexploitants Autres Âges Hommes 70 et + Femmes 60 à 69 50 à 59 40 à 49 30 à 39 20 à 29 10 à 19 -10 500 400 300 200 100 100 200 300 400 500

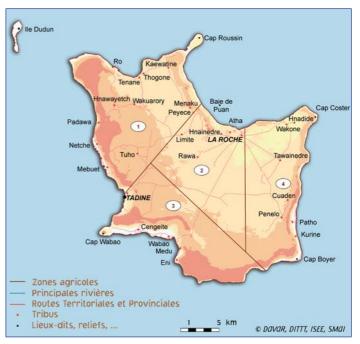


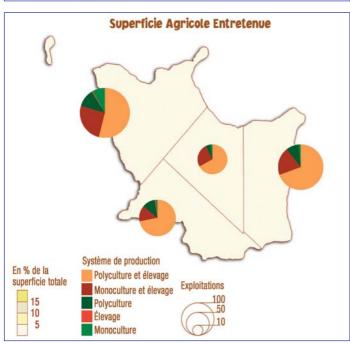


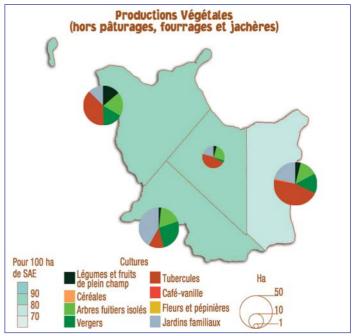
#### Guahma La Roche Tadine, Wabao, Medu, Eni Tawainedre, Pénélo Les exploitations agricoles Exploitations agricoles (nbre) 230 82 122 191 Superficie totale (ha) 20 100 14 100 14 300 15 670 S.A. Utilisée (ha) 116 23 91 139 S.A. Entretenue (ha) 76 23 77 111 Cultures (ha) Superficie toujours en herbe (STH) 13 49 40 0 Vergers et arbres fruitiers isolés 27 34 25 12 20 13 dont vergers Tubercules tropicaux 29 11 9 40 Légumes et fruits de plein champ 11 4 2 dont légumes frais 0 6 1 La population Population agricole familiale (nbre) 946 387 643 860 Le cheptel (nbre de têtes) 207 25 194 110 Bovins Porcins (hors porcelets) 795 266 460 665 Cervidés 0 Volailles 462 529 60 1 497 Foncier (ha) Terres coutumières 269 35 115 169 Terres de droit privé 0 0 0 0

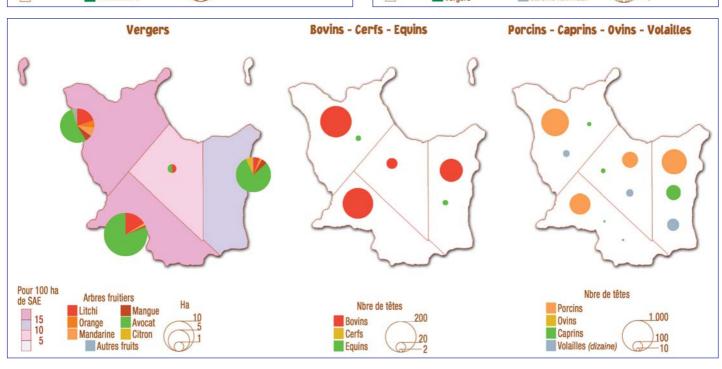
# Maré par zone infracommunale















UTILISATION DU SOL		
differential burst	Ha	Exploitations
Céréales	0	0
Légumes frais	3	4
Légumes de plein champ	3	2
Tubercules tropicaux	62	304
dont : igname	21	227
taro	12	125
manioc	3	206
patate douce	12	197
Cultures fruitières de plein champ ou semi-permanentes	2	284
dont : ananas	3	9
banane dessert	9	256
banane poingo	1	125
melon et pastèque	0	0
Cultures fruitières permanentes, vergers	2	15
dont : arbres isolés	1	15
dont : vergers composés de	1	1
avocat	0	0
citron et lime	0	0
litchi	1	1
mandarine	0	0
mangue	0	0
orange	0	0
pamplemousse et pomélo	0	0
pêche	0	0
Café	0	0
Fourrages	0	0
Superficie toujours en herbe (STH)	171	75
dont : pâturage amélioré	0	0
pâturage entretenu	1	1
pâturage peu productif	170	74
Jardins familiaux et cultures associées	6	52
Autres cultures	46	120
Jachères et autres terres arables	3	. 1
Total superficie agricole utilisée	289	307

CHEPTEL	Têtes	Exploitations
Bovins	570	127
dont : taureau	114	90
vache allaitante	235	122
autre bovin	221	100
Porcins	1 227	277
dont : truie	442	243
Ovins	0	0
Caprins	1 281	145
Equins	36	26
Cervidés	0	0
Volailles	6 463	243
Lapins	0	0
Ruches (nbre)	2	1

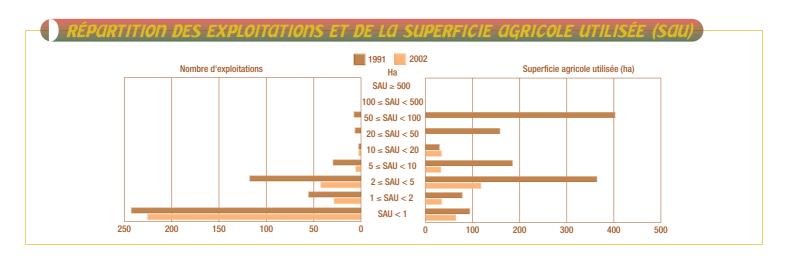
POPULATION AGRICOLE		
For alarion agricoll	Nbre	%
Population totale (estimée au 1 <sup>er</sup> janvier 2003)	4 470	
Population agricole familiale	1 150	25,7
dont : chef d'exploitation et coexploitant	505	11,3
autre membre	645	14,4
	Nbre	UTA
Actifs familiaux	839	253
Salariés permanents non familiaux	0	0
dont : salarié travaillant à temps complet	0	0
Main d'œuvre saisonnière occasionnelle et entraide	13	0
Total	852	253

GÉNÉRALITÉS	Ha	%
Superficie totale	13 210	
dont : superficie agricole totale	351	
superficie agricole utilisée (SAU)	289	
superficie agricole entretenue (SAE)	75	
	Nbre	%
Exploitations agricoles	307	
sur terres coutumières uniquement	307	
sur terres privées uniquement	0	
sur terres domaniales uniquement	0	
sur foncier mixte	0	
Exploitations dites marchandes	45	
Exploitations dites professionnelles	98	
Exploitations marchandes et professionnelles	24	
Exploitations ni marchandes ni professionnelles	188	

EQUIPEMENT & MATÉRIEL AGRICOLE		
Egair-Lineiti & Materiel agricole	Nbre	Exploitations
Tracteurs	0	
dont : 2 roues motrices	0	
4 roues motrices	0	
dont : supérieur à 50 cv (2 et 4 roues motrices)	0	
Engins à chenille	0	
Motoculteurs équipés	1	
Travail et entretien du sol	1	
Semis, plantation	0	
Epandage, traitements sanitaires	1	
Entretien, débroussaillage	9	
Récolte	0	
Production d'eau	3	
Matériel d'irrigation	0	
Divers	6	
Installations pour élevages bovins et cervidés	0	
dont : stock yard et deer yard	0	
installations de déticage	0	
Surface irrigable (ha)	4	

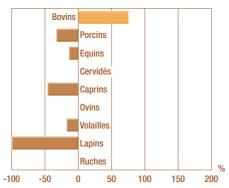
CARACTÉRISTIQUES SOCIO-ÉCONOMIQU	IF C	
CUMUCTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQU	Nbre	%
Faire valoir direct et assimilé	307	
Faire valoir indirect (location)	0	
Faire valoir direct et assimilé (ha)	351	
Faire valoir indirect (location) (ha)	0	
Exploitants pour son propre compte	305	
Groupements (GIE, GDPL, groupement de fait)	2	
Sociétés civiles (SCEA)	0	
Autres	0	
Encadrement/endettement		
exploitations suivies techniquement	6	
exploitations tenant une comptabilité	4	
exploitations remboursant des prêts	1	
Commercialisation		
aucune vente	148	
moins de la moitié de l'une des productions	49	
au moins la moitié de l'une des productions	6	
la totalité de l'une des productions	104	
Exploitations commercialisant des produits végétaux	306	
Exploitations commercialisant des produits animaux	296	
Pratique des dons et échanges	142	
Autoconsommation seulement	82	
Exploitations ayant une activité touristique	5	
Exploitations pratiquant la pêche, la chasse ou la cueillette	305	
Equipement du siège en eau	132	
sur réseau public	101	
sur réseau privé	31	
Equipement du siège en électricité	141	
sur réseau public	105	
sur réseau privé	36	

CARACTÉRISTIQUES MOYENNES D'UNE EXPLOITATION	
	<b>'</b>
Superficie agricole utilisée (ha)	0,9
Superficie agricole entretenue (ha)	0,2
Superficie toujours en herbe (ha)	0,6
Production végétale (hors STH et fourrages) (ha)	0,2
Bovins (nbre par élevage)	4
Charge en bovins (UGB/ha)	2,76
Porcins (nbre par élevage)	4
Puissance moyenne des tracteurs (cv)	0
Nombre de tracteurs pour 100 ha de surface travaillée	0
Age moyen de la population agricole familiale	33,1
Age moyen du chef d'exploitation et coexploitant	45,5
Nombre d'UTA moyen par exploitation	0,82

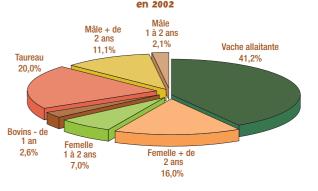






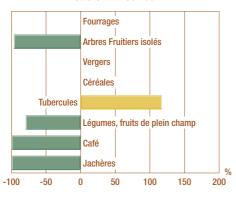


# Structure du cheptel bovin en 2002

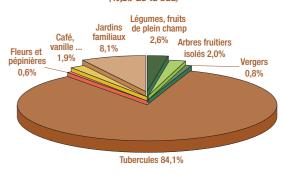


# CULTURES

# Évolution de la superficie des principales cultures entre 1991 et 2002

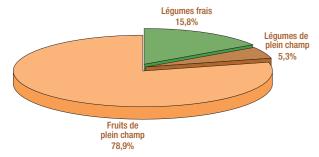


# Répartition des productions végétales\* en 2002 (40,8% de la Sau)

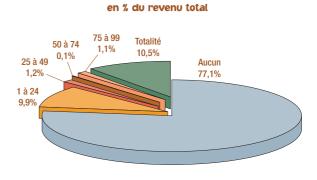


\* Sau hors pâturages (59,2%), fourrages et jachères

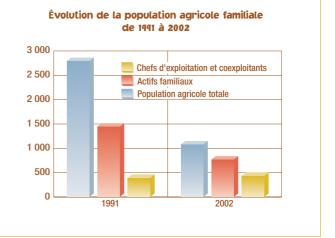
# Répartition des légumes et fruits de plein champ Légumes frais 15,8%

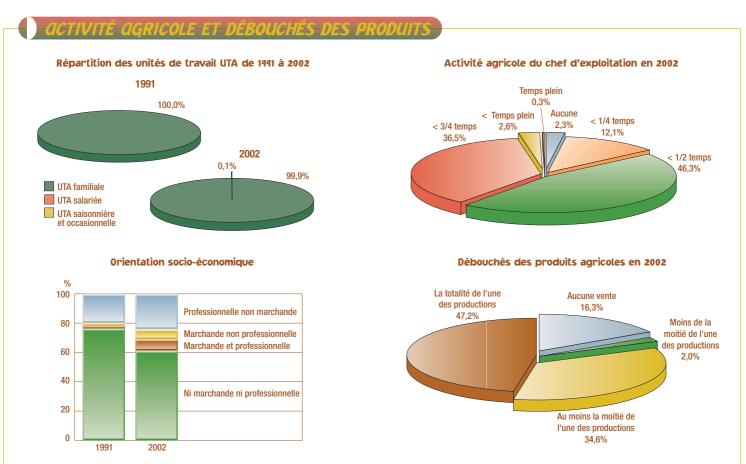


# Revenu issu de l'agriculture



#### Pyramide des âges de la population agricole familiale en 2002 Chefs d'exploitation et coexploitants Autres Âges Hommes 70 et + Femmes 60 à 69 50 à 59 40 à 49 30 à 39 20 à 29 10 à 19 -10 500 400 300 200 100 0 0 100 200 300 400 500

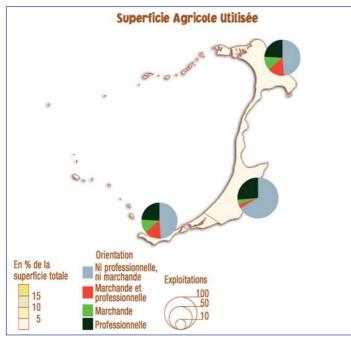


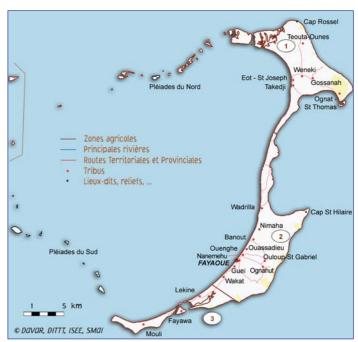


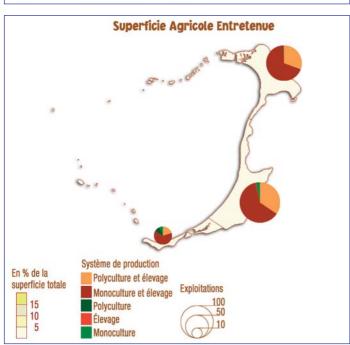
# CHIFFRES CLÉS PAR ZONES INFRACOMMUNALES

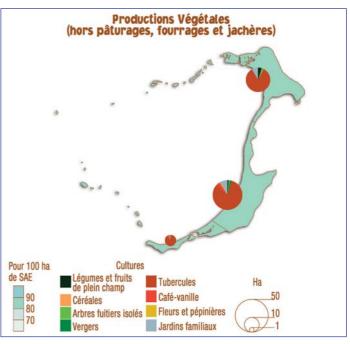
	1	2	3
	Téouta-Ognat	Wadrilla-Wakat	Lékine-Mouli
Les exploitations agricoles			
Exploitations agricoles (nbre)	121	156	30
Superficie totale (ha)	5 500	6 500	1 210
S.A. Utilisée (ha)	186	93	11
S.A. Entretenue (ha)	27	42	6
Cultures (ha)			
Superficie toujours en herbe (STH)	140	30	1
Vergers et arbres fruitiers isolés	1	1	0
dont vergers	0	1	0
Tubercules tropicaux	23	34	5
Légumes et fruits de plein champ	1	1	0
dont légumes frais	0	0	0
La population			
Population agricole familiale (nbre)	389	654	107
Le cheptel (nbre de têtes)			
Bovins	455	113	2
Porcins (hors porcelets)	652	501	74
Cervidés	0	0	0
Volailles	1 633	4 420	410
Foncier (ha)			
Terres coutumières	195	143	13
Terres de droit privé	0	0	0

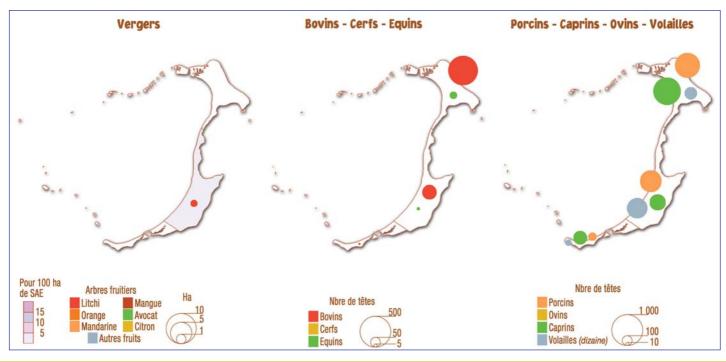
# ouvéa par zone infracommunale













Les densités indiquées ci-dessous ont été calculées avec les moyennes significatives du RGA, ou selon les densités techniquement préconisées (notées \* dans le tableau) lorsque les données du RGA ne permettent pas d'obtenir des valeurs significatives (observations trop peu nombreuses).

LÉGUMES	
LLQUINLS	Nbre de pieds à l'are
Ail	3 000*
Aubergine	129,2
Brocolis	200
Carotte	625
Céleri	583
Chou de chine	268,8
Chou rouge	200
Chou vert	182,5
Chouchoute	7,5
Chou-fleur	300
Citrouille	61,2
Concombre	79,6
Courgette	79,4
Echalote	3 300*
Haricot beurre	400*
Haricot chinois	134,2
Haricot vert	383,8
Maïs doux	123,7
Navet*	200
Oignon vert	684,2
Persil	746,7
Piment	425
Poireau	420,2
Poivron	180,7
Pomme de terre Radis	76,8 1 466,7
Salade	411,9
Tomate	147,7
Fines herbes*	2 000
Autres	537,5
Autres	337,3

FRUITS DE PLEIN CHAMP OU SEN	MI-PERMANENT
	Nbre de pieds à l'are
Ananas	104,1
Banane dessert	18,2
Banane poingo	16,4
Fraise	125
Melon	51,4
Pastèque	55,5

ARBRE.	S FRUITIERS,	VERGERS
_	Arbres de verger	Arbres isolés
Avocat	1,8*	2,2
Citron et lime	2,6	3*
Goyave	3*	1,9
Jacque	1,3*	2,5
Litchi	1,3*	1,9
Mandarine	3*	2,7
Mangue	1,5*	2,1
Orange	2,6	3*
Pamplemousse e	t pomélo 2	2,1
Papaye	16*	8,3
Pêche	8,3*	2,8*
Autres	2,4	2,4

TUBERCULES	TROPICAUX
	Nbre de pieds à l'are
Igname	78,6
Manioc	87,1
Patate douce	87,2
Taro bourbon	72,5
Taro de montagne	70,8
Taro d'eau	82,4
Autre tubercule	45,4

CULTURES SP	DÉCIAI ES
CULTURES SP	Nbre de pieds à l'are
Café arabica Café robusta Cocotier Vanille Pinus Autres essences forestières Santal	16,8 13,9 5,5 50,4 6,6

# DÉTERMINATION DE LA DIMENSION ÉCONOMIQUE DE L'EXPLOITATION

Chaque production agricole peut-être traduite en un nombre de points, selon les critères adoptés pour l'inscription au registre de l'agriculture. Dans le cadre du recensement 2002, pour qu'une unité de production soit considérée comme une exploitation agricole, son activité de production agricole doit être égale ou supérieure à 350 points.

VÉGÉTAUX -		
VLGLIUUX	Nbre de points	Nbre de points
	par are non irrigué	par are irrigué
Céréales	1	2
Fourrage/ensilage	i	1
Pâturage amélioré	2	2
Prairie naturelle entretenue	1	1
Parcours, savane pâturée, pâturages peu productif	1	1
Légumes frais	20	20
Légumes de plein champ	10	10
Pomme de terre primeur nouvelle	20	20
Pomme de terre demi-saison, conservation	4	4
Fruits de plein champ	10	20
Tubercules tropicaux	20	20
Arbres fruitiers	10	20
Jardin familial	20	20
Vanille	50	50
Plantes médicinales	50	50
Poivre et épices diverses	30	30
Caféiers	10	20
Pépinière ornementale	20	20
Pépinière fruitière	30	30
Pépinière forestière	30	30
Autre pépinière	30	30
Pépinière serre ou abri	50	50
Reboisement en pinus	1	1
Santal planté Reboisement autres essences	3 2	3 2
Plantes médicinales	50	50
Fleurs à couper	50 50	50 50
Arbres et arbustes d'ornement	20	20

animaux			
Point	s/Animal	Points/	'Animal
Taureau reproducteur	100	Cheval de stock	30
Vache laitière	100	Cheval de selle	30
Vache allaitante	40	Cheval de course	40
Bovin de 2 ans et + mâle	40	Poney adulte	30
Bovin de 2 ans et + femelle	40	Jeune poney	15
Bovin de 1 à - de 2 ans mâle	33	Ane et ânesse	30
Bovin de 1 à - de 2 ans femelle	33	Anon	15
Bovin et veau de moins d'un an	25	Cerf mâle adulte, reproducteur	40
Verrat	100	Biche mère	33
Truie mère	100	Bichette 18 mois et +	25
Cochette de remplacement	50	Daguets 18 mois et +	25
Porc à l'engrais	33	Faon (moins de 18 mois)	10
Porcelet non sevré	20	Poule pondeuse	2
Porcelet en post-sevrage	20	Poulette	1
Bélier	20	Poulet de chair	2
Brebis allaitante	20	Autre poule coq	1
Agnelle de renouvellement	15	Canard et cane	3
Agneau et agnelle pour la boucherie	10	Autruche	15
Autre mouton	10	Oie	3
Bouc	30	Couple de pigeon reproducteur	5
Chèvre laitière	40	Pintade	2
Chèvre allaitante	20	Faisan	2
Chevrette de renouvellement	10	Perdrix	2
Cabri et chevrette pour la boucherie	5	Caille	1
Autre caprin	5	Dinde et dindon	3
Etalon	100	Autre volaille	0
Jument poulinière	40	Lapin reproducteur mâle et femelle	8
Pouliche	30	Lapin en engraissement	2
Poulain	30	Ruche d'élevage, en production	20

<sup>\*</sup> Densités "techniquement présumées".



5, rue Galliéni - Immeuble Galliéni -  $2^{ms}$  étage BP 823 - 98845 NOUMÉA NOUVELLE-CALÉDONIE **2** (687) 28 31 56/27 54 81

Fax: (687) 28 81 48 e-mail: itsee@itsee.nc

# QUESTIONNAIRE CONFIDENTIEL - ENQUÊTE STATISTIQUE OBLIGATOIRE

Vu l'arrêté n°01-3337/GNC du 13 décembre 2001, cette enquête, reconnue d'intérêt général, est obligatoire.

Questionnaire confidentiel destiné uniquement aux services de l'Institut de la Statistique et des Études Économiques de Nouvelle-Calédonie.

La loi nº 78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux réponses faites à la présente enquête. Elle garantit aux personnes concernées un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant. Ce droit peut être exercé auprès de l'Institut de la Statistique et des Études Economiques de Nouvelle-Calédonie.

Ce questionnaire ne sera pas utilisé par d'autres organismes ou services administratifs (service des impôts, CAMA, DAVAR, OCEF etc...).

# RECENSEMENT GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE EN NOUVELLE-CALÉDONIE

_ 20	N	10			
	4	U	U	4	

Nom du chef ou 1	raison sociale _	
Identifiant : (	N° Commune N° d'ordre	

1. IDENTIFICATION	DE L'EXPLOITATION
1. Etablissement du questionnaire :  Date d'établissement : jour mois mois	5. Adresse du responsable économique et financier : à remplir si différent du chef d'exploitation  Nom
Nom du contrôleur : et N°	(ou raison sociale) :  Prénom :  Commune :
2. A quel titre l'exploitation est-elle recensée ?  Superficie agricole supérieure ou égale à 1,7 ha	6. L'exploitation est-elle également le siège d'une (ou plusieurs) autre(s) exploitation(s)?  Si oui, combien?
3. Statut de l'exploitation : (une seule réponse)  Le chef dirige l'exploitation pour son propre compte ou celui d'une personne de sa famille y vivant ou y travaillant1  Le chef dirige l'exploitation pour le compte :	7. Le chef d'exploitation, un coexploitant ou un autre Oui 1/Non 2    membre avec lien de parenté (voir page 10) est-il égale- ment chef d'une (ou plusieurs) autre(s) exploitation(s) ?
groupement G.I.E. 2 groupement de fait (coutumier ou non) 3 société civile (S.C.E.A.), commerciale ou coopérative (SCEC, SA,) 4 autre personne morale (communauté religieuse, établissement	8. Le chef d'exploitation possède-t-il des terres Oui 1/Non 2 mises en valeur par d'autres personnes ?
d'enseignement, hôpital, prison, station de recherche,)  autre personne physique  4. Adresse du chef d'exploitation ou du premier coexploitant:  à remplir (en lettres capitales) obligatoirement dans tous les cas	9. Existe-t-il une entreprise ou une unité juridique Oui 1/Non 2 spécifique, propre à l'exploitation (qui transforme, conditionne et/ou commercialise les produits de l'exploitation, entreprise de travaux agricoles, etc.) ?
Nom :  Nom de jeune fille :	si oui, préciser son nom
Prénom :  N°, nom de la voie :	10. Si l'exploitation est située sur une terre coutumière, indiquer le nom :
Tribu, lieudit ou quartier:  Code postal:  BP:	du Clan de la Tribu
Commune : Téléphones :	du G.D.P.L.

		2. UTILISA	TION D	OU SOL	
1. Sch	éma des parcelles regroupées p	par blocs  Définition du bloc : toute forêts, distincte du bloc	-	=	ent entourée de routes, de terres, d'eau, de
Repr	ésentation schématique :				
Bâtir	nents d'exploitation	Habitation	Mixte	ou corps de ferme	
Bloc n°1	Lieudit ou Tribu	Superficie du bloc	Bloc n°2	Lieudit ou Tribu	Superficie du bloc
n°3			n°4		
n°5			n°6		
					1
2. Nat	ure et localisation du siège d	exploitation:	3. Mo	rcellement de la superficie	totale :
Prése (habit	ence d'un corps de ferme tation et bâtiments agricoles contigus o	ı groupés) <b>\</b> 1	Non	abre de blocs constituant l'exp	loitation:01
Sin	on, présence de bâtiment d'exploi	tation 2		ès au siège de l'exploitation en	
Sin	on, parcelle agricole			s d'accèsute	
Lieuc du si	lit ou tribu lège :		vo	ie non stabilisée	3
Code	zone infracommunale		Dist	ance du bloc le plus éloigné :	
			Dist	ance du bloc le plus proche :	
			Y a-	t-il des blocs enclavés ?	05 Oui 1/Non 2

N° Par- celle	celle de type de Lieudit ou tribu	Nature de la (en clo	a culture p	Production principale * Code	Superfic Hectare	ie Are	Nombre de pieds	Production secondaire * Code	Nombre de pieds	Irriga tion Oui Non
01										
02										
03										
04										
06										
07										
08										
09										
11										
12										
13										
14								1		
15										
	1	Total superficie agr					Nombr	e de feuilles	supplémentair	res
	101	Friches non pr Sols des bâtim					Types de culture	et codes :		
	102	Total superficie agr					01 Céréales 02 Fourrages			
	103	Reboisement en					03 Légumes frais 04 Légumes de pl 05 Tubercules tro			
	104	Reboisement au	itres essences				06 Cultures fruition 07 Cultur	eres de plein ch		nanentes
	105	Forêt naturelle					08 Cultures spéci 09 Cultures floral	ales	ŭ.	
	106	Bassins d'aquac Territoire non u		revisses			10 Pépinières 11 Pâturages			
		Superficie totale	itilisable				12 Jachères et au			
	_						13 Jardins familia	nux, potagers, o	cultures mixtes	
5. Statut fo	oncier de la surface		Hectare	Are	7. Formatio		13 Jardins tamilia		es)	i 1/Non i
• Coutum	uier:	e totale :	Hectare	Are	• Formati	on:		onses possible	es) Ou	i <b>1</b> /Non :
• Coutum Terre	tier : e clanique	e totale :		Are	• Formati	on:	<b>icier :</b> (plusieurs ré <u>p</u>	onses possible	es) Ou	19
• Coutum Terre	uier:	e totale :		Are	• Formation  Hérit  Rach	on : ageage	<b>icier :</b> (plusieurs rép	onses possible	es) Ou	
• Coutum  Terre  Terre	e clanique	2 <b>totale :</b> 06  07  08		Are	• Formation  Hérit  Rach  Acqu	on : ageat familia	<b>icier :</b> (plusieurs ré <u>p</u>	onses possible	es) Ou	19
• Coutum  Terre  Terre  Terre  • De droit	e clanique e de tribu	2 <b>totale :</b> 06  07  08		Are	• Formation  Hérit  Rach  Acqu  Terre	on :  age  at familia  isition pa	icier: (plusieurs rép al	onses possible	es)	19
• Coutum  Terre  Terre  Terre  • De droit • Du dom	e de G.D.P.L.  t privé :	2 <b>totale :</b> 06  07  08		Are	• Formation  Hérit  Rach  Acqu  Terre  Autre	on :  age at familia isition pa coutum:	i <b>cier:</b> (plusieurs rép	onses possible	es) Ou	19
• Coutum  Terre  Terre  Terre • De droit • Du dom.  Avec	e de G.D.P.L.  t privé :	06 07 08 09 09 10 10 0		Are	• Formation  Hérit  Rach  Acqu  Terre  Autre  • Y a-t-il e	on :  age at familia isition pa e coutum: e (Préciser) eu un PV	ucier: (plusieurs répart)	onses possible	es)	19
• Coutum  Terre  Terre  • De droit • Du dom.  Avec  Sans	e de tribu  e de G.D.P.L.  t privé :  taine public :	06 07 08 09 09 10 11		Are	• Formation  Hérit  Rach  Acqu  Terre  Autre  • Y a-t-il e  • Y a-t-il u	on :  age at familia isition pa e coutum: e (Préciser) eu un PV	al achat ière de palabre ?	onses possible	es) Ou	19
Coutum     Terre     Terre     De droit     Du dom     Avec     Sans Total	e de tribu e de G.D.P.L. t privé: taine public: bail de location	06			• Formation  Hérit  Rach  Acqu  Terre  Autre  • Y a-t-il e  • Y a-t-il v  • Est-ce q	on:  age at familia isition pa e coutum: e (Préciser) eu un PV un problè ue votre	acier: (plusieurs réparte la	exploitation '	es) Ou	19
Coutum     Terre     Terre     De droit     Du dom     Avec     Sans Total	tier :  c clanique  de de tribu  de de G.D.P.L.  t privé :  taine public :  bail de location	06			• Formation  Hérit  Rach  Acqu  Terre  Autre  • Y a-t-il e  • Y a-t-il v  • Est-ce q  • Année d	ageat familia isition pa e coutum e (Préciser) eu un PV un problè ue votre l'acquisit	al ar achat de palabre ? me foncier sur l'e exploitation pour	exploitation 'arait s'agrand	es) Ou	19
• Coutum  Terre  Terre  • De droit • Du dom  Avec  Sans  Total	tier :  e clanique  e de tribu  e de G.D.P.L.  t privé :  aine public :  bail de location  s titre	06	Hectare		• Formation  Hérit  Rach  Acqu  Terre  Autre  • Y a-t-il e  • Y a-t-il v  • Est-ce q  • Année d	ageat familia isition pa e coutum e (Préciser) eu un PV un problè ue votre l'acquisit	al ar achat de palabre ? me foncier sur l'e exploitation pour ion de la plus gra	exploitation 'arait s'agrand	es) Ou	19
• Coutum  Terre  Terre  • De droit • Du dom  Avec  Sans  Total  • Direct e	tier:  c clanique c de tribu c de G.D.P.L. t privé: taine public: bail de location s titre  faire-valoir de la set	06	Hectare	I Are	• Formation  Hérit  Rach  Acqu  Terre  Autre  • Y a-t-il e  • Y a-t-il v  • Est-ce q  • Année d	ageat familia isition pa e coutum e (Préciser) eu un PV un problè ue votre l'acquisit	al ar achat de palabre ? me foncier sur l'e exploitation pour ion de la plus gra	exploitation 'arait s'agrand	es) Ou	19
• Coutum  Terre  Terre  • De droit • Du dom  Avec  Sans  Total  • Direct e	tier:  e clanique  e de tribu  e de G.D.P.L.  t privé:  taine public:  bail de location  s titre  faire-valoir de la service de	06	Hectare	Are	• Formation  Hérit  Rach  Acqu  Terre  Autre  • Y a-t-il e  • Y a-t-il v  • Est-ce q  • Année d	ageat familia isition pa e coutum e (Préciser) eu un PV un problè ue votre l'acquisit	al ar achat de palabre ? me foncier sur l'e exploitation pour ion de la plus gra	exploitation 'arait s'agrand	es) Ou	19
• Coutum  Terre  Terre • De droit • Du dom  Avec  Sans  Total  • Direct e	tier:  e clanique  e de tribu  e de G.D.P.L.  t privé:  taine public:  bail de location  s titre  faire-valoir de la service de	06	Hectare	Are	• Formation  Hérit  Rach  Acqu  Terre  Autre  • Y a-t-il e  • Y a-t-il v  • Est-ce q  • Année d	ageat familia isition pa e coutum e (Préciser) eu un PV un problè ue votre l'acquisit	al ar achat de palabre ? me foncier sur l'e exploitation pour ion de la plus gra	exploitation 'arait s'agrand	es) Ou	19
• Coutum  Terre  Terre • De droit • Du dom.  Avec  Sans  Total  • Direct e  - O  Dont  - d • Location	tier:  e clanique  e de tribu  e de G.D.P.L.  t privé:  taine public:  bail de location  s titre  faire-valoir de la s  et assimilés (1):  coccupation sans titre  droit de communaute  de longue durée (2)	06	Hectare	Are	• Formation  Hérit  Rach  Acqu  Terre  Autre  • Y a-t-il e  • Y a-t-il v  • Est-ce q  • Année d	ageat familia isition pa e coutum e (Préciser) eu un PV un problè ue votre l'acquisit	al ar achat de palabre ? me foncier sur l'e exploitation pour ion de la plus gra	exploitation 'arait s'agrand	es) Ou	19

# 3. CULTURES AU COURS DE LA CAMPAGNE AGRICOLE 2001-2002

# NATURE DÉTAILLÉE DES CULTURES ET SURFACES TOTALES DÉVELOPPÉES

Hectare	Are	Nombre de pieds			Н	ectare	;	Are	N	omb	ore d	e pi	eds
			4. Légumes de plein cl	nam	p								
01			Haricot sec	40				ı					
02			Oignon sec	41			1				1		
03			Squash	42		1	1						1
04				43									
			conservation										
	01	01	01	4. Légumes de plein cl	1	1	4. Légumes de plein champ	4. Légumes de plein champ	1	4. Légumes de plein champ	4. Légumes de plein champ	1	1

# 2. Fourrages

Maïs fourrage/ensilage	05	1 1 1	
Sorgho fourrager	06		
Graminées	07	1 1 1	
Légumineuses	08	1 1 1	
Autres (foin, mélange)	09		

# 3. Légumes frais

Ail	10	1 1		
Aubergine	11	1 1		
Brocolis	12			
Carotte	13			
Céleri	14	1 1		
Chou de chine	15	1 1		
Chou rouge	16			
Chou vert	17			
Chouchoute	18			
Chou-fleur	19	1 1		
Citrouille	20			
Concombre	21			
Courgette	22			
Echalote	23			
Haricot beurre	24			
Haricot chinois	25			
Haricot vert	26	1 1		
Maïs doux	27			
Navet	28			
Oignon vert (cive)	29			
Persil	30			
Piment	31	1 1		
Poireau	32			
Poivron	33			
Pomme de terre nouvelle	34			
Radis	35			
Salade	36			
Tomate	37			
Fines herbes	38			
Autres légumes	39			

# 5. Tubercules tropicaux

Igname	44	1					
Manioc	45					l	ı
Patate douce	46						
Taro bourbon	47						ı
Taro de montagne	48	ı				l	ı
Taro d'eau	49						ı
Autres tuber. tropicaux (wael, waélé, waré, kapé)	50						
■ (waei, waeie, ware, kape)							

# 6. Cultures fruitières de plein champ et semi-permanentes

Ananas	51		L					
Banane dessert	52		ı	L	I	l		
Banane poingo	53		ı	ı	I			
Fraise	54				ı			
Melon	55				ı			
Pastèque	56							
Autres (framboises)								

# 7. Cultures fruitières permanentes, vergers

• •							
Avocat	58						
Citron et lime	59						
Goyave	60						
Jacque	61			I	ı		ı
Litchi	62						
Mandarine	63			ı			
Mangue							
Orange	00						
Pamplemousse et pomelo	66			ı			ı
•	67						
Papaye	07						
Pêche	68			l			l
Autre fruit	69						

	Hectare	Are	Nombre de pieds	Hectare Are	Nombre de pieds
8. Cultures spéciales	11004410		nomoro de prode	12. Jachères et autres terres arables	Trombre de prode
Café arabica7	70   1   1			Jachère 89	
Café robusta7	71			Autres terres arables 90 1 1	
Cocotier7	72				
Vanille7	73				
Pinus planté7	74			13. Jardins familiaux, potagers, cultures mixtes	•••
Santal planté7	75			91	
	76			UI I	
Plantes médicinales sous abri ou sous serre	77   1   1				
Plantes méd. plein champ	78			14. Produits végétaux sur les 12 derniers mois	
Condiments et épices div.	79			Ü	Unité
				Kg de bois de santal livrés	92
9. Cultures florales ou o					
9. Cultures normes ou o	rnementales			Kg de feuilles de niaouli livrées	93
*	30   1   1			m³ de bois abattu	94
Arbres et arb. d'ornem.				Tonne de charbon de bois	95
Pépinière serre ou abri					
Pépinière plein champ	33			Tonne de coprah	96
				Autres produits d'origine végétale	97
10. Pépinière (plants forest	tiers, fruitiers, café)			Préciser	
Pép. sous serre ou abri	34				
Pép. de plein champ8	35				
11. Pâturages					
Pâturage amélioré	36				
Pât. naturel entretenu	37				
Pât. peu productif (pas entretenu, parcours, forêt)	38				
erweierw, parcours, jorei)					
Oh mti- m					
Observations					

#### 4. EQUIPEMENT, CARACTERISTIQUES DE TERRAIN, PRATIQUES CULTURALES 1. Le siège de l'exploitation est-il équipé Oui 1/Non 2 3. Topologie du terrain Oui 1/Non 2 • En eau courante :.... Toute l'exploitation est-elle constituée de terrains plats ? si non, quelle est l'origine principale de l'eau ? 02 Si non, quel pourcentage de l'exploitation n'est pas mécanisable à cause de sa forte pente pas d'eau. creek 4. Assainissement agricole 3 puits ou forage • Surfaces drainées : ha are autre (préciser). • Surfaces inondables :\_\_\_ Oui 1/Non 2 Oui 1/Non 2 Si oui, fréquemment (1 ou plusieurs fois par an) are • En électricité : de façon exceptionnelle (pas tous les ans) si non, quelle est la source d'énergie utilisée ? 04 groupe électrogène 5. Serres et abris (y compris les surfaces enregistrées en page 3) Oui 1/Non 2 énergie solaire 2 L'exploitation en dispose-t-elle ?... autre (préciser). Si oui, type de culture et superficie : Utilis.\* Hectare Are $m^2$ 2. Irrigation Oui 1/Non 2 • Superficie irrigable (susceptible d'être irriguée la même Serres et abris hauts année avec les moyens matériels actuels de l'exploitation) : Ombrières artificielles Si oui, surface irrigable:..... ha are Ombrières naturelles Paillage sous plastique..... 34 Oui 1/Non 2 Origine de l'eau: Paillage traditionnel 35 réseau individuel 07 \* Utilisation : culture légumière ou fruitière (1), culture florale (2), pépinière fruitière (3), forestière (4), mixte (5), autres (6) réseau municipal 6. Pratiques culturales particulières Oui 1/Non 2 réseau collectif 09 • Culture en milieu inerte (hydroponie):..... Si réseau individuel: 36 Si oui, type de culture et superficie : puits ou forages Utilis.\* Hectare retenues d'eau prélèvement en rivière .... 12 \* Utilisation : culture légumière ou fruitière (1), culture florale (2), mixte (3), autres (4) 13 autre Oui 1/Non 2 Oui 1/Non 2 • Culture sans intrant chimique (ou dite biologique): 14 • Retenue collinaire : Si oui, préciser: Si oui, nombre de retenues collinaires : Oui 1/Non 2 Oui 1/Non 2 utilisation • Culture de contre-saison : ..... irrigation 16 Si oui, préciser : pour l'élevage 7. Engrais, amendements et pesticides utilisés au cours des 12 derniers usage domestique 18 mois Kg Engrais chimique • Pompage et prélèvement en rivière : Amendements végétaux 42 Si oui, utilisation: Amendements animaux 43 irrigation Amendements minéraux 44 pour l'élevage Insecticides 45 usage domestique Fongicides 46 Herbicides 47 Tiquicides . 48 • Mode d'irrigation dominant : 23 Vermifuges 49 gravité Pesticides "dits biologiques" 50 aspersion Pratique de l'enfouissement... Oui 1/Non 2 51 irrigation localisée

8. Matériel utilisé au	Matériel utilisé au cours des 12 derniers mois		En propriété Nombre	Copro Nombre	opriété Nombre copropriétaires	Mat. provena Nombre	
Matériel roulant	Motoculteur	. 52		ı			
et de traction	Tracteurs 2 roues motrices						
	Moins de 30 cv	. 53					
	De 30 à 49,9 cv	. 54					
	De 50 à 79,9 cv	55					
	80 cv et plus	56		ı			
	Tracteurs 4 roues motrices						
	Moins de 30 cv	57		ı			
	De 30 à 49,9 cv	58	i	i	i	ı	
	De 50 à 79,9 cv	59					
	De 80 à 134,9 cv	60					
	135 cv et +	61		,			
	Tracto-pelle (automoteur)						
	Engin à chenille						
	Remorque						
	Voiture utilitaire, pick-up (utilisée pour l'exploitation)			<u> </u>			
	Quad, moto		l	l			
			l	l			
		67	l l	l			
<i>m</i>	Bétaillère, van		l l	l	1		
• Travail du sol	Sous-soleuse, décompacteur, chisel		I	I			
	Charrue (à soc, à disques)						
	Cover-crop, rotavator, herse, vibroculteur, outils combinés			ı			
	Billonneuse, rayonneuse	72	I	ı			
• Semis, plantation	Semoir	. 73	I	I			
	Planteuse et repiqueuse	. 74		l			
• Epandage, traitements sanitaires	Pulvérisateur ou atomiseur (à dos exclus)		1	<u> </u>		1	
ments sumanes	Epandeur de fumier ou tonne à lisier			ı			
	Epandeur d'engrais solides	. 77	ı	ı			
• Entretien, débroussaillage	Débroussailleuse ou tronçonneuse			ı			
debroussamage	Broyeur forestier	. 79	<u> </u>		ı		
	Gyrobroyeur ou tondobroyeur	80					
• Matériel de ré-	Récolteuse, arracheuse (de tubercules, carottes, p. de t., oignons)	81					
colte et stockage	Faucheuse	82					
	Moissonneuse-batteuse	83					
	Faneur/endaineur	84		ı			
	Presse/botteleuse (pour paille ou pour foin)	85		ı			
	Ensileuse	86					
• Production d'eau	Motopompe	. 87					
	Electropompe	88					
	Eolienne en fonctionnement	89		1			
• Irrigation	Canon asperseur ou canon d'arrosage (débit de + de 30 $m^3/h$ )	. 90		l			
	Rampe mobile d'arrosage, pivot, enrouleur, traveler	91		ı			
• Divers	Matériel d'incubation	. 92					
	Matériel de traite	. 93					
Autre matériel	Autre matériel :	94					
	préciser			'		'	

# 4. EQUIPEMENT, CARACTERISTIQUES DE TERRAIN, PRATIQUES CULTURALES (SUITE) • Fabrication d'aliments pour bétail : • Tracteur : Puissance (C.V.) Age (années) Nombre Broyeur concasseur non mélangeur Unité de fabrication d'aliment à la ferme Autre • Récolte et transformation du café, miel et vanille : Nombre Unité de traitement café (voie humide) • Incubateur : Capacité matériel d'incubation (Nbre d'oeufs) Utilisation\* Dépulpeur de café ..... 86 Décortiqueur de café ..... Séchoir "autobus" Etuve, séchoir ou caisse à vanille \* Utilisation : poules (1), canards (2), oies (3), autres (4) Matériel d'extraction du miel 90 • Bâtiments : Nombre • Séchage et conservation des produits : Nombre Hangar, docks Aires en ciment Porcherie .... 70 Claies 92 Bergerie/chèvrerie ..... Séchoir à air chaud ...... 93 Stabulation ... Chambre froide positive ..... 94 Poulailler ..... Chambre froide négative Miellerie équipée .... Silo à grains ..... Autre (préciser): ..... Silo à ensilage • Installations de travail utilisées : Nombre Grenier à tubercules Stock yard... Deer yard ..... Piscine de détiquage Couloir d'aspersion Couloir de contention Bascule Observations

# 5. CHEPTEL

	Nombre	I .	Nombre
• Bovins		• Chevaux, poneys, ânes	
Taureau reproducteur inscrit	01	Etalon agréé29	
Taureau reproducteur	02	Jument poulinière30	
Vache laitière	03	Poulain et pouliche31	
Vache allaitante	04	Cheval de stock ou de selle32	
Bovin de + de 2 ans mâle	05	Cheval de course33	
Bovin de + de 2 ans femelle	06	Poney adulte34	
Bovin de 1 à 2 ans mâle	07	Jeune poney 35	
Bovin de 1 à 2 ans femelle	08	Ane et ânesse36	
Bovin de moins de 1 an	09	Anon 37	
• Ovins		• Volailles	
Bélier		Poule pondeuse (élevage intensif) 38 38	
Brebis	11	Poulette (élevage intensif) 39	
Agnelle pour la reproduction	12	Poulet de chair (élevage intensif)	
Agneau et agnelle pour la boucherie	13	Autres poules coqs (élevage familial) 41	
• Caprins		Cane et canard 42	
Bouc	14	Autruche 43	
Chèvre laitière	15	Oie 44	
Chèvre allaitante	16	Couple de pigeon reproducteur	
Chevrette pour la reproduction	17	Pintade	
Cabri et chevrette pour la boucherie	18	Faisan 47	
		Perdrix 48	
Porcins     Verrat	19	Caille 49	
Truie mère		Dinde et dindon 50	
Cochette de remplacement	20	. Tarin	
		• Lapins  Lapin reproducteur mâle et femelle51	
Porcelets en post-sevrage		Lapin à l'engrais52	1 1 1
Porc à l'engrais	23	Lapin a rengrais 52 L	
• Cervidés		Apiculture	
Cerf mâle reproducteur	24	Ruche en production en 2002	53
Biche mère	2525	Chiens de bétail	
Bichette 18 mois et +	26	Chiens de bétail	54
Daguets 18 mois et +	27	Type d'élevage :	
Faon	28	Bovin: 55 naisseur	1
		engraisseur	2
		naisseur et engraisseur	3
		Porcin: 56 naisseur	
		engraisseur	2

naisseur et engraisseur ...

# 6. POPULATION ET MAIN D'ŒUVRE

1.	<b>Membres</b>	de la	famille	du	chef	d'exploitation
et	de chaqu	e coex	ploitan	t de	grou	pement:

- •Vivant avec le chef (y compris les absents temporaires : appelés sous les drapeaux, hospitalisés, pensionnaires...)
- •Ou travaillant de façon régulière sur l'exploitation

Nom, prénom (remplir une ligne par personne) Rang de la famille (étudier la première famille (rang 1) puis la 2 <sup>ime</sup> (rang 2) etc)	\$	Pan 1. c.	Š	to parties	Sete mason	1 miles 2	naisse de Sance	(B)	(C)	THE CO	( sione profes. Principale	ۇ (L	(C secondarinie	Salarié de ,,	A Rehalie	11 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 1
Chef ou 1er coexpl.	01	1	1 ,	0		1				-		1				
	02															
	03															
	04															
	05															
	06															
	07															
	08															
	09															
	10															
	11															
	12															
	13															
	14															
	15															
	16															
	17															
	18															
	19															
	20															

Si plus de 20 personnes, prendre une feuille supplémentaire et cocher ici :

S'il n'est pas possible d'identifier tous les coexploitants et leur famille (groupements de fait, par exemple) nombre de personnes faisant partie du groupement : 01

Existe-t-il, dans l'année, une ou des périodes de besoins supplémentaires en main d'œuvre (pics de travaux)?

Oui 1/Non 2

Si le chef d'exploitation travaille à temps complet sur l'exploi-  $\,$  Oui  $1/{\rm Non}~2$ tation et si son seul revenu provient de l'exploitation, abandonnerait-il totalement l'agriculture pour un emploi salarié ? 03

(2	A) Code lien de parenté	
Chef d'exploitation	on ou 1er coexploitant	10
Coexploitant(s)*	Conjoint Fils, fille, beau-fils, belle-fille Père, mère, beau-père, belle-mère Frère, sœur, beau-frère, belle-sœur Autre parent Non apparenté	11 12 13 14 15 16
Autre(s)**	Conjoint Fils, fille, beau-fils, belle-fille Père, mère, beau-père, belle-mère Frère, sœur, beau-frère, belle-sœur Autre parent Non apparenté	21 22 23 24 25 26
	oar rapport au chef d'exploitation ue famille, par rapport au chef d'exploita- e coexploitant	

# (B) Code formation agricole

- Aucune
- Primaire (CAPA, CAP, CCTAR ...)
  Secondaire courte (BEA, BPA, BEPA ...)
  Secondaire longue (BAC, BTA, ...)
- Supérieure courte (BTSA, DUT, ...)
- Supérieure longue

((	C) Code activité sur l'exploitation
1	Auguno

- Moins de 1/4 temps (- de 10 h/sem.)
- 1/4 à < 1/2 temps (10 à < 20 h/sem.)
- 1/2 à < 3/4 temps (20 à < 30 h/sem.)
- 3/4 à < temps comp. (30 à 39 h/sem.)
- Temps complet(39 h et +/sem.)

# (E) Code retraite

- Aucune Retraite agricole
- Autre
- 2 3 4 Mixte

# (F) Code revenu monétaire

- Aucun
- De 0 à 25%
- De 25 à 50%
- 3 De 50 à 75%
- De 75 à 100%

Issu de l'exploitation, en proportion, par rapport aux autres revenus monétaires.

(D) Code profe	ssion principale et activité secondaire	
Aucune		00
Non salarié agricole	Exploitant agricole Aide familial	01 02
Salarié agricole	Cadre, contremaître, agent de maîtrise Technicien Ouvrier agricole	03 04 05
ETA, expl. forestier,	De 0 à 9 salariés 10 salariés et +	06 07
Artisan (0 à 9 salariés)		08
Commerçant et assis	milé (0 à 9 salariés)	09
Chef d'entreprise de	10 salariés et +	10
Profession libérale		11
Autre cadre, prof. in	tellect. artistique	12
Profession interméd	iaire (instit. Prof., infirmier, élu)	13
Employé		14
Ouvrier (non agricole)	Qualifié Non qualifié	15 16
Sans activité professio	nnelle Ancien agriculteur exploitant Autre retraité Chômeur n'ayant jamais travaillé Divers (femme au foyer, élève,)	17 18 19 20

	Profession	Activité secondaire	
	principale (en clair)	(en clair)	
			Observations
01			Observations
02			
03			
04			
05			
06			
07			
08			
09			
10			
11			
12			
13			
14			
15			
16			
17			
18			
19			
20			
		MAIN DIGINDE	NON FAMILIA F
		MAIN D'ŒUVRE	NON FAMILIALE
2 I a ma	ain d'accura non familiale estilicé	e au cours des 12 derniers mois	Main d'œuvre saisonnière occasionnelle :
			Nombre total de jours -homme de travail10
· Nom	bre de personnes travaillant rég		romore total de jours -nomme de davail10
	S	alariés occupant Autre main	Nombre de personnes concernées

MAIN D'ŒUVRE	NON FAMILIALE
2. La main d'oeuvre non familiale utilisée au cours des 12 derniers mois  Nombre de personnes travaillant régulièrement sur l'exploitation :  Salariés occupant un emploi permanent Hommes Femmes Pemmes (d'œuvre (entraide)  Plein temps (39 h et + par semaine) 04	Main d'œuvre saisonnière occasionnelle :     Nombre total de jours -homme de travail
Observations	

# 7. TRANSFORMATION ET COMMERCIALISATION PAR TYPE DE PRODUITS

Céréales	Céréales			des produits à la ferme	Partie commercialisée de la production totale (%)		Mode de commercialisatio	
Légumes 02	Légumes   Tubercules tropicaux   33			Oui 1/Non 2	Produit brut	Produit transformé	Principal	Annex
Légumes	Légumes   Tubercules tropicaux   33		Ofafalaa					
Tubercules tropicaux	Tubercules tropicaux							
Fruits de plein champ 04	Fruits de plein champ							
Fruits de verger	Fruits de verger							
Fleurs 606 Bovins 77 Porcins 77 Porcins 78 Ovins et caprins 79 Cervidés 10 Equidés 11 Volailles 12 Ecrevisses 13 Bois 14 Café 15 Coprah 16 Vanille 17 Miel 18 Santal 19 * Mode de commercialisation: 1 Pas de vente, échanges, coutume. 2 Vente en bord de route. 3 Vente d'und ou des groupements de producteurs, coopératives, groupement de professionnels. 5 Vente au mourbé de gros à un grossiste ou une centrale d'achat, à l'OCEF. 6 Vente à un ou des colporteurs.  Saiste-t-il un abattoir sur l'exploitation? Out 1/Non 2  Si out, pour quelle utilisation: bovins 21  porcins 22	Fleurs 66 Bovins 77 Porcins 68 Covins et caprins 69 Cervidés 10 Cervidés 11 Equides 11 Equides 11 Ecrevisses 13 Bois 14 Café 15 Coprah 16 Vanille 17 Miel 18 Santal 19 *Mode de commercialisation: 1 Pras de vente, echanges, coulume. 2 Vertie en board de route. 3 Vente d'une de s'autopements de producteurs, coopératives, groupement de professionnels. 5 Vente a un ou des oriopements de producteurs, coopératives, groupement de professionnels. 5 Vente a un ou des oriopements de producteurs, coopératives, groupement de professionnels. 5 Vente a un ou des oriopements de producteurs, coopératives, groupement de professionnels. 5 Vente a un ou des oriopements de producteurs, coopératives, groupement de professionnels. 5 Vente a un ou des oriopements de producteurs, coopératives, groupement de professionnels. 5 Vente a un ou des oriopements de producteurs, coopératives, groupement de professionnels. 5 Vente a un ou des oriopements de producteurs, coopératives, groupement de professionnels. 5 Vente a un ou des oriopements de producteurs, coopératives, groupement de professionnels. 5 Vente a un ou des oriopements de producteurs, coopératives, groupement de professionnels. 5 Vente à un ou des oriopements de producteurs, coopératives, groupement de professionnels. 5 Vente a un ou des oriopements de producteurs, coopératives, groupement de professionnels. 5 Vente à un ou des oriopements de producteurs, coopératives, groupement de professionnels. 5 Vente à un ou des oriopements de professionnels. 5 Vente à un ou des oriopements de professionnels. 5 Vente à un ou des oriopements de professionnels. 5 Vente à un ou des oriopements de professionnels. 5 Vente à un ou des oriopements de professionnels. 5 Vente à un ou des oriopements de professionnels. 5 Vente à un ou des oriopements de professionnels. 5 Vente à un ou des oriopements de professionnels. 5 Vente à un ou des oriopements de professionnels. 5 Vente à un ou des oriopements de professionnels. 5 Vente à un ou des oriopements de professionnels. 5 Vente à un ou des oriopements							
Bovins	Bovins 07 Porcins 08 Ovins et caprins 09 Cervidés 10 Equidés 11 Volailles 12 Ecrevisses 13 Bois 14 Café 15 Coprah 16 Vanille 17 Miel 18 Santal 19  * Mode de convenericalisation : 1 1 Pas de vente, échanges, coutume. 2 Vente en bord de route. 3 Vente d'unco de so groupements de producteurs, copératives, groupement de professionnels. 5 Vente a un ou des oropperteurs. 6 Vente à un ou des oropperteurs. Sistet-t-il un abattoir sur l'exploitation ? Oui 1/Non 2  20 Si oui, pour quelle utilisation : bovins 21 porcins 22 volailles 23							
Porcins 08 Ovins et caprins 09 Cervidés 10 Equidés 11 Volailles 12 Ecrevisses 13 Bois 14 Café 15 Coprah 16 Vanille 17 Miel 18 Santal 19 * Mode de commercialisation: 1 Pas de vente, échanges, coutume. 2 Vente en bord de route. 3 Vente clirecte (clétaillant, collectivité, restaurant, particulier, marché tribal ou communal, foires). 4 Vente à un ou des groupements de producteurs, coopératives, groupement de professionnels. 5 Vente au marché de gros, à un grossiste ou une centrale d'achat, à l'OCEF.  Si oui, pour quelle utilisation:  bovins 21 porcins 22	Porcins 08							
Ovins et caprins 09	Ovins et caprins 09							
Cervidés 10	Cervidés							
Equidés	Equidés		•					
Volailles	Volailles							
Ecrevisses	Bois							
Bois	Bois							
Café	Café							
Coprah	Coprah							
Vanille	Vanille							
Miel	Miel							
*Mode de commercialisation:  1 Pas de vente, échanges, coutume.  2 Vente en bord de route.  3 Vente directe (détaillant, collectivité, restaurant, particulier, marché tribal ou communal, foires).  4 Vente à un ou des groupements de producteurs, coopératives, groupement de professionnels.  5 Vente au marché de gros, à un grossiste ou une centrale d'achat, à l'OCEF.  6 Vente à un ou des colporteurs.  Existe-t-il un abattoir sur l'exploitation?  Oui 1/Non 2  20  Si oui, pour quelle utilisation:  bovins	* Mode de commercialisation:  1 Pas de vente, échanges, coutume. 2 Vente en bord de route. 3 Vente directe (détaillant, collectivité, restaurant, particulier, marché tribal ou communal, foires). 4 Vente à un ou des groupements de producteurs, coopératives, groupement de professionnels. 5 Vente au marché de gros, à un grossiste ou une centrale d'achat, à l'OCEF. 6 Vente à un ou des colporteurs.  Existe-t-il un abattoir sur l'exploitation?  Oui 1/Non 2  20  Si oui, pour quelle utilisation:  bovins							
* Mode de commercialisation:  1 Pas de vente, échanges, coutume.  2 Vente en bord de route.  3 Vente directe (détaillant, collectivité, restaurant, particulier, marché tribal ou communal, foires).  4 Vente à un ou des groupements de producteurs, coopératives, groupement de professionnels.  5 Vente au marché de gros, à un grossiste ou une centrale d'achat, à l'OCEF.  6 Vente à un ou des colporteurs.  Existe-t-il un abattoir sur l'exploitation?  Oui 1/Non 2  20  Si oui, pour quelle utilisation:  bovins	* Mode de commercialisation:  1 Pas de vente, échanges, coutume.  2 Vente en bord de route.  3 Vente directe (détaillant, collectivité, restaurant, particulier, marché tribal ou communal, foires).  4 Vente à un ou des groupements de producteurs, coopératives, groupement de professionnels.  5 Vente au marché de gros, à un grossiste ou une centrale d'achat, à l'OCEF.  6 Vente à un ou des colporteurs.  Existe-t-il un abattoir sur l'exploitation?  Oui 1/Non 2  20  Si oui, pour quelle utilisation:  bovins							
	servations	,	<ol> <li>Pas de vente, échanges, coutume.</li> <li>Vente en bord de route.</li> <li>Vente directe (détaillant, collectivité, restaurant</li> <li>Vente à un ou des groupements de producteurs</li> <li>Vente au marché de gros, à un grossiste ou un</li> </ol>	s, coopératives, groupemer	nt de professionnels.	.).		
		xiste-t-il un Si oui, pour bovins porcins volailles	1 Pas de vente, échanges, coutume. 2 Vente en bord de route. 3 Vente directe (détaillant, collectivité, restaurant 4 Vente à un ou des groupements de producteurs 5 Vente au marché de gros, à un grossiste ou un 6 Vente à un ou des colporteurs.  abattoir sur l'exploitation?	s, coopératives, groupemer le centrale d'achat, à l'OCE Oui 1/Non 2 20 21 21 22 22	nt de professionnels.	).		
		existe-t-il un Si oui, pour bovins porcins	1 Pas de vente, échanges, coutume. 2 Vente en bord de route. 3 Vente directe (détaillant, collectivité, restaurant 4 Vente à un ou des groupements de producteurs 5 Vente au marché de gros, à un grossiste ou un 6 Vente à un ou des colporteurs.  abattoir sur l'exploitation?	s, coopératives, groupemer le centrale d'achat, à l'OCE Oui 1/Non 2 20 21 21 22 22	nt de professionnels.			
		Si oui, pour bovins porcins volailles	1 Pas de vente, échanges, coutume. 2 Vente en bord de route. 3 Vente directe (détaillant, collectivité, restaurant 4 Vente à un ou des groupements de producteurs 5 Vente au marché de gros, à un grossiste ou un 6 Vente à un ou des colporteurs.  abattoir sur l'exploitation?	s, coopératives, groupemer le centrale d'achat, à l'OCE Oui 1/Non 2 20 21 21 22 22	nt de professionnels.			
		Si oui, pour bovins porcins volailles	1 Pas de vente, échanges, coutume. 2 Vente en bord de route. 3 Vente directe (détaillant, collectivité, restaurant 4 Vente à un ou des groupements de producteurs 5 Vente au marché de gros, à un grossiste ou un 6 Vente à un ou des colporteurs.  abattoir sur l'exploitation?	s, coopératives, groupemer le centrale d'achat, à l'OCE Oui 1/Non 2 20 21 21 22 22	nt de professionnels.	).		
		xiste-t-il un Si oui, pour bovins porcins volailles	1 Pas de vente, échanges, coutume. 2 Vente en bord de route. 3 Vente directe (détaillant, collectivité, restaurant 4 Vente à un ou des groupements de producteurs 5 Vente au marché de gros, à un grossiste ou un 6 Vente à un ou des colporteurs.  abattoir sur l'exploitation?	s, coopératives, groupemer le centrale d'achat, à l'OCE Oui 1/Non 2 20 21 21 22 22	nt de professionnels.			
		xiste-t-il un Si oui, pour bovins porcins volailles	1 Pas de vente, échanges, coutume. 2 Vente en bord de route. 3 Vente directe (détaillant, collectivité, restaurant 4 Vente à un ou des groupements de producteurs 5 Vente au marché de gros, à un grossiste ou un 6 Vente à un ou des colporteurs.  abattoir sur l'exploitation?	s, coopératives, groupemer le centrale d'achat, à l'OCE Oui 1/Non 2 20 21 21 22 22	nt de professionnels.	).		

# 8. ACTIVITES ANNEXES ET GESTION DE L'EXPLOITATION

1. Matériel agricole utilisé hors de l'exploitation Oui 1/Non 2	• Subventions : Oui 1/Non 2
Le matériel agricole de l'exploitation est-il utilisé à titre onéreux en dehors de l'exploitation ?01	L'exploitation a-t-elle bénéficié d'une (de) subvention(s) directe(s) durant les 12 derniers mois ?25
	Crédits à l'agriculture, revenu :     Oui 1/Non 2
2. Artisanat et activités liées au tourisme Oui 1/Non 2	L'exploitation a-t-elle remboursé des prêts au cours des 12 derniers mois ou en rembourse-t-elle ?
Existe-t-il une activité liée au tourisme sur l'exploitation ?	Si oui, combien de prêts ?
si oui, Oui 1/Non 2	Objet du prêt Durée Montant total du prêt
Artisanat (fabrication d'objets à partir d'une matière première issue de l'exploitation)03	(code) années mois (en millier F.CFP)
Restauration (table d'hôte, ferme auberge)04	27
Hébergement (gîte, chambre d'hôte) 05	
Autres activités de loisir (visite d'exploitation, guide) 06	29
3. Chasse, pêche et cueillette Oui 1/Non 2	2
L'exploitant et/ou le(s) coexploitants(s) pratique(ent)-il(s) la chasse et/ou la pêche et/ou la cueillette ?	31
	32
si oui, (plusieurs réponses possibles)  Consommation Vente Echange,	Objet du prêt : 1 Prêt de campagne 8 Travaux d'amélioration de pâturages
personnelle coutume Oui 1/Non 2 Oui 1/Non 2 Oui 1/Non 2	2 Achat de terres 9 Retenue collinaire 3 Achat de matériel 10 Construction de bâtiments et installations
Chasse:	4 Achat de bétail d'embouche d'élevage 5 Achat de reproducteurs 11 Divers (préciser)
Cerf 08	6 Travaux de cloisonnement
Cochon sauvage09	et stock-yard
Autres 10	Oui 1/Non 2 Revenu : existe-t-il une ou des périodes difficile(s)
Pêche:	de "soudure" d'un point de vue financier, 33
Poisson 11 1	Si oui, pendant quel(s) mois (mois de 1 à 12)?
Autres (crabes, coquillages) 12	• Assurance des biens de l'exploitation : Oui 1/Non 2
Cueillette :  Végétaux 13	Les biens de l'exploitation sont-ils assurés ?
vegetaux	Si oui, Oui 1/Non 2
4. Gestion de l'exploitation : Oui 1/Non 2	Bâtiment, matériel agricole 36
Suivi technique :  L'exploitation bénéficie-t-elle d'un suivi technique ?14	Cultures et/ou animaux 37
Si oui (plusieurs réponses possibles) : Oui 1/Non 2	,
	5. Responsabilités professionnelles, électives ou coutumières :
Par un service technique provincial ?15	• Le chef d'exploitation a-t-il des responsabilités
Par les techniciens d'un groupement de professionnels ? 16	professionnelles ? 38
Par des conseils d'autres personnes ?17	Si oui, (plusieurs réponses possibles)  Oui 1/Non 2
Par l'intermédiaire de revues spécialisées ?18	Au sein d'une coopérative
Autre19	Au sein d'une association de producteurs agricoles 40
Si non, en éprouvez-vous le besoin ?20	Au sein d'un syndicat ou d'une organisation professionnelle 41
• Comptabilité-gestion :	Autre 42
L'exploitation a-t-elle une comptabilité de gestion ?21	• Le chef d'exploitation a-t-il des responsabilités électives ? Oui 1/Non 2
Si oui :	(communales, provinciales, etc.)
Enregistrement des recettes et dépenses 22	43
Comptabilité complète (comptable, centre de gestion, par elle-même) 23	• Le chef d'exploitation a-t-il des responsabilités Oui 1/Non 2 coutumières ?
Si non, en éprouvez-vous le besoin ?24	44

# 9. AVENIR DE L'EXPLOITATION 1. En quelle année le chef d'exploitation a-t-il pris la direction (à son 2. Si le chef d'exploitation est né en 1952 ou avant, qui va lui succécompte ou comme salarié) de : **der ?** 04 Cette exploitation .. Ne sait pas Sa première exploitation agricole Coexploitant de cette exploitation agricole 2 Autre successeur membre de sa famille 3 Date de naissance du chef d'exploitation 03 Tout autre successeur non membre de sa famille jour 4 mois année Pas de successeur (l'exploitation va disparaître) 3. Pensez-vous que votre exploitation agricole se trouve Oui 1/Non 2 dans des conditions suffisamment favorables pour exister encore plusieurs années ? Observations

		Nlle-Calédor	nie Hors Ca	alédonie
	SÉRIES APÉRIODIQUES	F.CFP	F.CFP	EUR
N°82	Bilan démographique de 1980 à 1999 (septembre 20	000) 1 800	2 500	20,95
	Les salaires en 1999 (octobre 2001)	1 200	1 800	15,08
	Le nickel (juin 2002)	1 200	1 800	15,08
N°88	Le tourisme en 2000 (octobre 2003)	1 200	1 800	15,08
	Comptes économiques			
N°81	Comptes Économiques 1996 (septembre 1998)	1 200	1 800	15,08
	Recensement de la Population NC 1996			
	INSEE Résultats N°55 Images de la population			
	de la Nlle-Calédonie 1996 (février 1997)	825	1 150	9,64
N°77	Tableaux (250 pages, novembre 1997)	1 100	1 600	13,41
	Activité-Individus, Constructions-Logements, M	énages		
	Panorama des Tribus			
N°79	Province Iles Loyauté (128 pages, avril 1998)	1 000	1 450	12,15
N°80	Province Nord (278 pages, avril 1998)	1 200	1 750	14,67
N°78	Province Sud (98 pages, avril 1998)	900	1 250	10,48
	Panorama des Communes			
	Province Iles Loyauté (janvier 2002)	1 500	2 000	16,76
	Province Nord (janvier 2002)	1 500	2 000	16,76
N°86	Province Sud (janvier 2002)	1 500	2 000	16,76
	Recensement Général de l'Agriculture 20	002		
	RGA - Nouvelle-Calédonie (4 pages - octobre 200	3) 400	500	4,19
	RGA - Province Iles Loyauté (4 pages - octobre 20	003) 400	500	4,19
	RGA - Province Nord (4 pages - octobre 2003)	400	500	4,19
	RGA - Province Sud (4 pages - octobre 2003)	400	500	4,19
N°91	Province Iles Loyauté (45 pages, décembre 2004	1 500	2 000	16,76
N°92	Province Nord (117 pages, décembre 2004)	2 000	2 900	24,30
N°93	Province Sud (101 pages, décembre 2004)	2 000	2 900	24,30

	N		ie Hors Ca	
		F.CFP	F.CFP	EUR
Tabl	eaux de l'Économie Calédonienne (TEC)			
	TEC 1997 (déc. 1997 version française ou anglaise)	1 250	1 750	14,67
	TEC 2000 (déc. 2000 version française ou anglaise)	2 500	3 500	29,35
	TEC 2003 (avr. 2004)	1 200	1 800	15,00
	TEC 2004 (déc. 2004)	1 200	1 800	15,00
Bila	n Économique			
	Bilan Économique 1999 (67 pages, mai 2000)	1 500	2 100	17,60
	Bilan Économique 2000 (76 pages, juin 2001)	1 500	2 100	17,60
	Bilan Économique 2001 (76 pages, mai 2002)	1 500	2 100	17,60
	Bilan Économique 2002 (76 pages, mai 2003)	1 500	2 100	17,60
	Bilan Économique 2003 (92 pages, juin 2004)	1 500	2 100	17,60
Nou	velle-Calédonie en Bref/New Caledonia in Bri	ef		
	Éditions 2001, 2002, 2003, <b>2004</b> (Juin 2004)	su	r demand	е —
Syn	thèse			
N°0	Les Comptes Économiques 1996	400	500	4,19
N°1	Les Industries Agro-Alimentaires 1997	400	500	4,19
N°2	Les Comptes Économiques 1997	400	500	4,19
N°3	Les Hôtels-Restaurants 1997	400	500	4,19
N°4	Les Industries Diverses 1997	400	500	4,19
N°5	Le Commerce en Nouvelle-Calédonie 1998	400	500	4,19
N°6	Les Transports en Nouvelle-Calédonie 1999	400	500	4,19
N°7	Les Comptes Économiques 1997-1998-1999	400	500	4,19
N°8	Le Tourisme en 2000	400	500	4,19

# ABONNEZ-VOUS

		Nouvelle-Calédonie Hors Calédonie		
		F.CFP	F.CFP	EUR
Informations Statistiques (trimestrel)	le numéro abonnement	500 1 800	700 2 500	5,87 20,95

BON DE COMMANDE à envoyer avec votre règlement à  $\,\,\,\,\,\,\,\,\,\,\,\,\,\,\,\,$  l'ISEE, Département des Publications,

Immeuble Galliéni I - 5, rue du Général Galliéni - 2 imme étage - BP 823 - 98845 Nouméa - Nouvelle-Calédonie (687) 28 31 56 / 27 54 81 Fax : (687) 28 81 48 e-mail : marie@itsee.nc

PUBLICATIONS —							
Nom de la Publication	N° ou MOIS	Nombre	Prix unitaire	TOTAL			
	ABONN	EMENT —					
Nom de la Publication	Date	Nombre	Prix abonnement	TOTAL			
			TOTAL				

Document	rs à envoyer à l'adresse suivante :
M/Mme/	Mlle
Société	
	Pays
BP	Code postal
Tél	e-mail
Votre	règlement ne pourra s'effectuer qu'en Francs CFP F.CFP ou en Euros

- ⇒ paiement par chèque à établir à l'ordre du "Trésor Public" et à envoyer à l'ISEE - BP 823 - 98845 Nouméa Cedex N-C.
- ⇒ ou par virement à établir à l'ordre de la "Paierie de la Nouvelle-Calédonie" : CCP Noumé
- ⇒ by internation and send to
- ⇒ or by bank t CCP Noumé

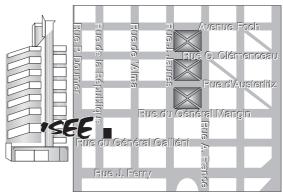
Si vous souh

Signature Ale

tent a etablir a torare de la Falerie de la Nouvelle-Caledonie	
a 14158/01022/0020107N051/60.	
Payment must be done in Euros exclusively.	
onal bank cheque to "Trésor Public"	
ISEE - BP 823 - 98845 Nouméa Cedex N-C.	
ransfer to "Paierie de la Nouvelle-Calédonie" :	
a 14158/01022/0020107N051/60.	
naitez recevoir une facture, cochez cette case	

# LE DEPARTEMENT DES PUBLICATIONS ET L'OBSERVATOIRE ECONOMIQUE

sont à votre disposition de 7h30 à 11h30 et de 12h30 à 16h00



Immeuble Galliéni - 5, rue Galliéni - 2ème étage BP 823 - 98845 Nouméa Cedex - Nouvelle-Calédonie (687) 28 31 56 / 27 54 81 Fax: (687) 28 81 48 e-mail: itsee@itsee.nc